



Assemblée générale

Cinquante-septième session

4^e séance plénière

Vendredi 13 septembre 2002, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Kavan (République tchèque)

La séance est ouverte à 10 h 15.

Point 119 de l'ordre du jour (suite)

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (A/57/390/Add.1)

Le Président (parle en anglais) : Je voudrais attirer l'attention de l'Assemblée générale sur le document A/57/390/Add.1.

Dans la lettre publiée contenue dans ce document, le Secrétaire général informe le Président de l'Assemblée générale que, suite à sa lettre publiée sous la cote A/57/390, la Mauritanie a fait les versements nécessaires pour ramener le montant de ses arriérés en deçà du montant spécifié à l'Article 19 de la Charte.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale prend dûment note de cette information?

Il en est ainsi décidé.

Allocution de M. Milan Kučan, Président de la République de Slovénie

Le Président (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Président de la République de Slovénie.

M. Milan Kučan, Président de la République de Slovénie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S.E. M. Milan Kučan, Président de la République de Slovénie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Kučan (parle en slovène; texte anglais fourni par la délégation) : Il y a maintenant 10 ans que j'ai pris la parole pour la première fois devant l'Assemblée générale, immédiatement après l'admission de la Slovénie naissante à l'Organisation des Nations Unies. Je l'avais fait avec une grande fierté, avec foi en l'ONU et avec reconnaissance pour la chance qui était donnée à mon pays de présenter à la communauté internationale ses propres vues sur les affaires mondiales qui étaient d'actualité, avec un grand sens de responsabilité pour ses actes non seulement à l'égard de ses propres citoyens mais également à l'égard de la communauté démocratique internationale tout entière.

En pensant à la décennie écoulée, je puis dire sans la moindre réserve que, sans l'ONU, la vie sur notre planète serait encore plus incertaine, l'injustice sociale serait encore plus répandue et les écarts mondiaux sur le plan de la prospérité encore plus importants. Il y aurait encore plus de violations systématiques des droits de l'homme dans plusieurs États, et même plus de guerres.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



Malgré ses faiblesses et ses inefficacités reconnues, cette Organisation mondiale a fait du très bon travail. J'oserais dire qu'en étant Membre de l'Organisation, la Slovénie aussi a contribué à ces progrès en cherchant activement à faire respecter les principes de l'ONU. Elle est largement reconnue pour le travail qu'elle a accompli en tant que Membre non permanent du Conseil de sécurité; nous sommes tout particulièrement fiers de cela.

Les décisions des Nations Unies au Sommet historique du Millénaire ont déjà placé l'Organisation dans le futur cadre d'un monde universel. Les violences de certains États contre leur peuple font face à une force nouvelle: l'éthique du monde démocratique. Cette éthique ne reconnaît ni la souveraineté absolue des États ni la non-ingérence absolue dans les affaires internes lorsque des violations massives et systématiques de droits de la personne ont lieu du fait de la terreur d'État.

Le principe d'intervention humanitaire est le début d'un important processus de mise en oeuvre d'une éthique mondiale dans la gestion de ce monde de plus en plus interdépendant. Il s'agit aussi d'un message net aux auteurs du droit international et aux institutions judiciaires internationales. C'est l'un des piliers de la prochaine étape du droit international, comme l'est la Cour pénale internationale. Personne n'a plus de responsabilités qu'envers soi-même. La souveraineté des États n'est plus intouchable. Chacun dans ses actions, a aussi une responsabilité à l'égard de la société mondiale, car dans ce monde de plus en plus intégré, les actions de l'un affectent aisément les autres.

Certaines mesures de la communauté des États, prises en réponse aux défis du XXI^e siècle, telles que la session extraordinaire sur l'avenir des enfants, le Sommet mondial sur le développement durable et les prochaines réunions sur un meilleur avenir pour l'Afrique, sont des signes que l'ONU acquiert un poids politique et moral en tant qu'organisation de tous les États, capable de trouver la force nécessaire pour réaliser les réformes internes annoncées.

À cet égard, la Slovénie appuie la mise en oeuvre de la Déclaration du Millénaire et les propositions de réforme du Secrétaire général. Le fait que ces efforts sont prioritaires, est devenu évident l'an dernier – le 11 septembre, une journée tragique non seulement pour New York, Washington et les États-Unis en général,

mais pour toute l'humanité. Le monde démocratique s'est associé à la lutte contre le terrorisme international. La Slovénie aussi, avec une grande détermination. Tous ceux qui aiment l'humanité ont été solidaires.

Mais au fil du temps, il est devenu de plus en plus clair que même les meilleures armes de la coalition contre le terrorisme ne peuvent pas traiter des causes sociales de ce mal horrible. Ce mal profite habilement de l'apathie et de la colère des peuples et des États sans avenir. Il essaie de retrouver une force en jouant sur des différences de religion, de culture et de civilisation, étroitement liées aux grandes scissions sociales de notre monde. Ainsi compris, ce mal – un mal qui menace de recourir aux pires armes de destruction massive – ne peut être éliminé que par des mesures concertées des États démocratiques, sous l'égide des Nations Unies.

C'est dans ce contexte que l'autorité et la crédibilité des Nations Unies sont à l'épreuve. L'Organisation s'est montrée capable de finaliser des positions et décisions communes, même sur les questions les plus délicates. Nous sommes en mesure de définir des positions communes, même face à ceux qui ne respectent pas ces décisions communes. L'ONU a maintenant la capacité, non seulement de parler de ces positions, mais aussi de les appliquer par des actions concertées. C'est là une responsabilité qui nous incombe aujourd'hui à tous.

La mondialisation, avec tous ses aspects positifs et négatifs, est un fait établi. Faisons plus pour transformer ce fait en phénomène qui répond aux besoins des peuples et à la primauté des droits individuels et collectifs. Cela ne peut se faire en essayant d'éloigner les peuples, les États, les cultures, les religions et les civilisations de leur propre identité, en essayant de leur imposer le dénominateur commun d'une seule identité mondiale. Cela signifierait l'effondrement de notre monde humain, avec des conséquences désastreuses. Le monde d'aujourd'hui, où les frontières entre États et surtout entre civilisations deviennent moins rigides, est un monde plein d'identités plurielles et d'entités nationales, culturelles et religieuses bien définies qui commencent à s'ouvrir les unes aux autres.

Cette pluralité requiert un facteur d'intégration unique. Ce facteur ne peut être qu'une éthique mondiale basée sur le principe antique de réciprocité

entre humains : traiter autrui comme l'on voudrait être traité par lui. En ces moments d'interdépendance universelle, ces valeurs sont particulièrement importantes. Cette éthique mondiale doit se développer sur la base de cette valeur, car c'est une valeur profondément enracinée dans les grandes et vieilles religions et civilisations du monde. Sur la base de cette valeur, nous pouvons renforcer les droits humains universels et la justice sociale dans le monde, car sans elle, l'on ne peut espérer un monde sûr et pacifique offrant aux citoyens l'espoir justifié que notre planète appartient à toute l'humanité.

Le terrorisme international a mis en relief les aspects négatifs de l'interdépendance entre nos sociétés. Il nous faut faire plus pour renforcer les aspects positifs et en créer de nouveaux. Les défis environnementaux, économiques et éthiques qui se posent à l'humanité exigent un changement radical de conception de la gouvernance mondiale et des responsabilités mondiales. Cela s'avère encore plus vital depuis l'affaiblissement des réglementations et des contrôles dans le commerce mondial, avec des mécanismes de développement mondial qui génèrent le malheur et l'humiliation et qui manifestent une préférence flagrante pour la logique économique et financière au détriment des besoins écologiques, sociaux et humains. Une approche positive doit remplacer ces aspects négatifs de notre interdépendance.

Les générations actuelles d'hommes d'État, de politiciens, d'universitaires et la société civile ont le devoir de jeter les bases d'une éthique mondiale et d'avoir une Organisation des Nations Unies qui offre de meilleures garanties pour un monde qui ne soit plus aussi durement divisé en peuples, nations et États ayant droit à un avenir et ceux privés de cet avenir du fait des disparités technologiques et sociales.

Je suis convaincu qu'il y aura un avenir meilleur pour notre monde et un avenir plus fécond pour les Nations Unies. Fort de cette conviction, je salue chaleureusement notre nouvel État Membre, la Suisse, et bientôt le Timor-Leste. Ces deux nouveaux États Membres illustrent clairement toutes les disparités de notre univers mondialisé. Je suis convaincu que leur action au sein de cette Assemblée aidera à transformer l'ONU en communauté du monde entier.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je voudrais remercier le

Président de la République de Slovénie de sa déclaration.

M. Milan Kučan, Président de la République de Slovénie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. John Agyekum Kufuor, Président de la République du Ghana

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Ghana.

M. John Agyekum Kufuor, Président de la République du Ghana, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République du Ghana, S.E. M. John Agyekum Kufuor, et je l'invite à prendre la parole à l'Assemblée générale.

Le Président Kufuor (*parle en anglais*) : Il y a un an, la monde entier assistait avec horreur aux actes de terreur qui avaient ciblé la ville siège de l'Organisation des Nations Unies. C'est une ville qui accueille les citoyens du monde entier depuis des siècles et qui demeure pour beaucoup un phare irrésistible en tant que centre de possibilités.

Nous avons tous suivi, à partir de différentes régions du monde, le cours de ces tragiques événements. Si le moindre doute subsistait, cette expérience nous a tous convaincus que le monde était bien devenu un village planétaire. La technologie moderne nous a tous permis de suivre les événements sur le vif. La dévastation et le drame que représentaient ces événements ont depuis endeuillé tout un chacun, par delà les continents, les races, les religions et les idéologies politiques. Si le moindre doute persistait sur le fait que les humains sont une même humanité, cette catastrophe l'a dissipé à jamais.

Un an plus tard, nous portons encore de profondes cicatrices. Nous n'avons pas oublié et nous n'oublierons pas, car ce qui s'est produit ne visait pas que le peuple de New York et des États-Unis. Des ressortissants de nombreux pays, y compris des Ghanéens, ont péri lors de cette tragédie. Ce qui s'est passé était en fait un affront à la civilisation même.

Au fil des siècles, chaque fois que l'humanité s'est heurtée de grands dangers, c'est un sentiment d'unité et d'objectif partagé qui nous a tiré d'affaire. Cet événement l'a prouvé encore. En fait, le ressort de New York et du peuple des États-Unis a généré un sentiment de solidarité et de générosité qui a été aussi impressionnant à voir que l'événement tragique lui-même.

C'est pour cela que je suis optimiste quant à l'avenir. L'activité de l'ONU et des organisations non gouvernementales ainsi que l'acceptation croissante des principes de bonne gouvernance, des droits de l'homme, de tolérance pour la diversité d'opinions et la légalité dans le monde me rendent optimiste. Dans mon esprit, je vois déjà, dans un avenir proche, un monde caractérisé par une plus grande ouverture, davantage de tolérance et moins de catégorisation du genre humain.

Nos nations ont été rapprochées, par la science, la technologie et les consciences, ainsi que par l'adversité et la reconnaissance de ce que l'interdépendance des peuples est devenue une réalité. On passe de « l'égoïsme sacré » à « l'altruisme sacré », qui devrait être la caractéristique du village planétaire.

Hélas, le continent africain est encore à la traîne dans de nombreux domaines, et la pauvreté et la maladie continuent de le ravager. Mais un esprit nouveau se répand chez les pays africains. L'Afrique n'a jamais voulu être vue comme la « cicatrice dans la conscience du monde ». Nous ne voulons pas faire l'objet de pitié et de charité ni être ceux qui dispensent aux écrans de télévisions du monde des images macabres de guerre, de maladie, d'ignorance, de famine et de pauvreté. C'est surtout en raison de cette détermination de se défaire de ces images inacceptables que bien des pays du continent, après avoir accédé à l'indépendance, ont désespérément adopté une idéologie ou un modèle économique inédits et qui n'ont fait qu'accentuer la détresse et les doutes suscités par le colonialisme d'exploitation sans scrupule.

Aujourd'hui, sous l'égide de l'Union africaine, regroupement continental rajeuni, nos pays ont décidé de s'attaquer aux problèmes du continent pour nous permettre d'adhérer au grand courant du développement mondial. Nous nous sommes engagés à être honnêtes entre nous et, en vertu du Mécanisme d'examen par les pairs, nous n'invoquerons pas la

souveraineté pour tolérer les atteintes aux droits de l'homme dans les pays.

Nous sommes déterminés à lutter pour la démocratie et la bonne gouvernance, non pas parce que ce sont des mots à la mode, mais parce que nous sommes persuadés que c'est la voie la plus sûre – sinon toujours la plus rapide – vers le développement qu'il nous faut pour améliorer les conditions de vie de nos peuples.

La technologie existe et les compétences humaines abondent dans le monde pour mettre fin à une pauvreté dégradante et à des maladies débilitantes qui sapent la confiance des peuples de l'Afrique. Cette Assemblée mondiale doit s'unir pour aider l'Afrique dans ses efforts réels visant à mettre à contribution les ressources intellectuelles, financières et morales de la planète et à y être un partenaire digne. L'idée d'un Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) peut offrir un cadre permettant aux pays africains d'obtenir une assistance pour s'intégrer au courant principal. C'est une bonne occasion pour les dirigeants du monde de passer des paroles à une action résolue.

Au fil des siècles, l'éducation a servi à s'extirper de la pauvreté et elle devrait en être aussi l'issue pour l'Afrique. Nous avons une population essentiellement jeune et désireuse d'apprendre. La technologie de l'information et de la communication offre heureusement le moyen pour l'Afrique de sauter une étape pour s'intégrer au monde moderne. Nous demandons donc à la communauté internationale d'aider l'Afrique à maîtriser cet instrument puissant.

Nous sommes un continent bien doté. Nos matières premières font tourner les usines du monde entier. Les raisons d'investir en Afrique, ne devraient donc pas être motivées par la charité mais par des considérations d'ordre économique. Le potentiel commercial d'une Afrique en plein essor et économiquement viable fera merveille, non seulement pour elle mais pour l'économie mondiale en général.

Je suis optimiste car je crois que le Ghana et le continent africain ont contribué au développement du monde. Nous avons fourni et continuons de fournir des personnes dotées de qualifications diverses à tous genres d'institutions dans le monde. On trouve des universitaires ghanéens et des ressortissants de nombreux autres pays d'Afrique dans nombres d'universités et de sociétés prestigieuses du monde

entier, contribuant fortement au développement d'entreprises de pointe. Les Africains occupent différents postes et apportent une contribution considérable au fonctionnement d'organisations, y compris à l'ONU. Je saisis là l'occasion d'exprimer la profonde gratitude du Ghana et de l'Afrique à la communauté internationale pour la confiance dont elle a fait montre en réélisant M. Kofi Annan, le Secrétaire général, pour un deuxième mandat.

Mais dans tous ces efforts, le chaînon manquant pour l'Afrique a été un cadre solide et durable de bonne gouvernance pour appuyer l'évolution déterminée des nations du continent vers la prospérité et la stabilité. C'est pourquoi le Ghana, comme d'autres pays africains, tâche de remettre les choses en ordre pour profiter des perspectives neuves. Nous entretenons notre démocratie naissante, et les citoyens sont profondément attachés à la défense de la Constitution. Nous mettons en place des mécanismes d'appui à la bonne gouvernance. On crée un cadre institutionnel pour un secteur public efficace qui puisse interagir efficacement avec un secteur privé entreprenant, pour générer la prospérité et d'éliminer la pauvreté.

Mais le Ghana, comme d'autres pays en développement, ne peut pas seul aboutir au taux de croissance spectaculaire qui est nécessaire; il faut un apport important d'investissements extérieurs à notre économie. Il nous faut des sources d'énergie économiques et durables, pour être en mesure d'aboutir à un développement rapide. Nous avons besoin de partenariats, de marchés et de l'appui de la communauté internationale pour encourager notre développement. C'est le message du NEPAD. Nous nous efforçons de développer un environnement économique positif qui puisse recevoir et intégrer l'investissement étranger direct comme moyen de développement régional. C'est la voie à suivre pour que l'Afrique s'intègre efficacement aux marchés mondiaux.

Le Ghana reconnaît sa part de responsabilité dans la protection des ressources que la nature nous a confiée en tant que patrimoine de l'humanité entière. Le monde ne peut ni ne doit reposer sur la survie du plus apte. Les faiblesses historiques ou dues à d'autres facteurs doivent être prises en compte et, surtout, notre sens de l'humanité collective doit imprégner toutes nos relations internationales.

Le Ghana voit un grand potentiel dans la mondialisation. Nous tenons toutefois à recommander qu'une organisation comme l'ONU fournisse le cadre réglementaire pour veiller à ce que les avantages de la mondialisation soient répartis de façon plus équitable. Les possibilités sont considérables pour ceux qui peuvent tirer profit du passage vers des marchés plus libéralisés et des flux plus accrus de capitaux d'investissement. Mais la nature n'a pas mis tous les peuples sur un pied d'égalité. L'organisation mondiale doit donc mettre en place des filets de sécurité pour garantir à l'humanité entière un niveau minimal décent de dignité et de respectabilité. L'ONU doit être à la hauteur de cette tâche.

En vue du développement sain et convenable du village planétaire, certaines initiatives de l'Organisation doivent être saluées et encouragées. Le Ghana appuie pleinement les efforts de l'ONU visant à juguler le commerce illégal des armes légères. Nous exhortons les États Membres à participer à la mise en oeuvre rapide du programme d'action adopté en 2001 pour faire cesser ce commerce, dont découle essentiellement l'instabilité en Afrique.

Deuxièmement, les femmes et les enfants ont besoin de notre protection. C'est justement pour cette raison que nous avons créé au Ghana un Ministère des affaires féminines et des enfants pour que nous puissions porter remède aux questions touchant ces deux groupes. Nous nous sommes lancés dans une campagne d'éducation dynamique et poursuivons des politiques qui stimuleront une prise de conscience, atténueront les effets de la discrimination à l'égard des femmes et aideront à améliorer leurs sources de revenu. Nous nous efforçons également d'interdire le travail des enfants et de mettre en oeuvre l'éducation gratuite et obligatoire pour tous les enfants jusqu'au niveau de l'école secondaire du premier cycle, comme cela est requis par la Constitution nationale du Ghana.

Troisièmement, je dois évoquer la pandémie du VIH/sida qui menace la survie même de nos pays. La propagation de cette maladie aggrave davantage nos difficultés. Je tiens à rendre hommage au Secrétaire général pour l'importance qu'il y a attachée et pour avoir établi le Fonds mondial de lutte contre cette menace. La Commission ghanéenne du sida recherche sans cesse des nouvelles voies pour modifier les comportements à tous les niveaux face à la maladie et nous nous employons à tirer les enseignements de l'expérience des autres en la matière. Nous appuyons

les efforts de la communauté internationale visant à fournir des médicaments anti-rétroviraux à un prix plus abordable aux plus nécessiteux.

Je voudrais à présent féliciter la Suisse d'être devenue Membre, et Timor-Leste pour son adhésion future. Que la Suisse ait finalement rejoint l'Organisation confirme son universalité. Nous leur souhaitons la bienvenue.

La tragédie du 11 septembre a certainement changé la donne dans le monde. Elle a ému le monde entier qui s'est uni dans sa condamnation. Que ceux d'entre nous qui ont accepté l'honneur et le privilège de prendre la parole au nom des peuples affirment qu'il faut oeuvrer à un monde plus tolérant et plus juste, un monde plus humain où l'ordre public est respecté tant à l'intérieur des nations qu'au niveau de la communauté internationale. Le 11 septembre doit servir à affermir l'esprit communautaire vital devant animer le village planétaire. Nous serions alors en mesure de dire que le monde que nous avons légué est dans un meilleur état que lorsque nous l'avons trouvé.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Ghana de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. John Agyekum Kufuor, Président de la République du Ghana, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Pierre Buyoya, Président de la République du Burundi

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Burundi.

M. Pierre Buyoya, Président de la République du Burundi, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S.E. M. Pierre Buyoya, Président de la République du Burundi, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Buyoya : C'est pour moi un honneur de m'adresser, du haut de cette tribune, à cette auguste Assemblée, au moment où les Nations Unies

tiennent cette cinquante-septième session de l'Assemblée générale. Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de m'acquitter d'un agréable devoir au nom de ma délégation et en mon nom propre, celui de vous présenter mes chaleureuses félicitations pour votre brillante élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa cinquante-septième session. D'ores et déjà vous pouvez être assuré du soutien et de la bonne collaboration de la délégation burundaise pour la réussite de votre lourde mais exaltante mission. J'aimerais aussi rendre hommage à votre prédécesseur S. E. M. Han Seung-soo pour la compétence avec laquelle il a conduit les travaux de la cinquante-sixième session.

Je voudrais en outre saisir cette occasion qui m'est offerte pour exprimer notre reconnaissance et nos remerciements à l'Organisation des Nations Unies et rendre hommage à son Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour le soutien manifeste à l'endroit du peuple burundais.

Je m'en voudrais de ne pas citer par la même occasion le Conseil de sécurité, pour lui exprimer toute notre profonde gratitude pour les efforts inlassables dont il a fait preuve afin que la crise burundaise trouve une solution durable. Par ses deux visites au Burundi, la dernière en date étant celle du 5 au 6 mai 2002, le Conseil de sécurité a manifesté sa solidarité avec le peuple burundais dans sa recherche de la paix.

Au cours de la présente allocution, nous allons faire part à cette auguste Assemblée, de la situation politique qui prévaut au Burundi, des étapes franchies, pour aborder ensuite les défis auxquels nous faisons encore face et conclure notre propos sur les questions internationales.

Après la mise en place des institutions de transition à partir du 1er novembre 2001, le climat politique au Burundi s'est beaucoup amélioré. Les forces politiques qui avaient participé aux négociations d'Arusha et signé l'Accord de paix forment aujourd'hui les institutions de la République, le Gouvernement, l'Assemblée nationale et le Sénat de transition.

Prôner le dialogue dans un conflit armé n'est pas toujours aisé, mais la responsabilité n'autorise aucune autre alternative. Nous sommes heureux de rappeler du haut de cette tribune que nous avons pris l'option de faire la paix par le dialogue, et les tergiversations des uns et des autres n'ébranlent en rien notre conviction.

Puisque nous sommes sur la bonne voie, nous sollicitons le Secrétaire général de l'ONU, le Conseil de sécurité, l'Union africaine et les pays de notre sous-région pour qu'ils poursuivent leur appui à notre recherche de la paix, en réconfortant l'action de la médiation présidée par S. E. Nelson Mandela, assisté par les Présidents El Hadj Omar Bongo, Benjamin Mkapa et le Vice-Président Jacob Zuma afin d'amener les protagonistes à signer un accord de cessez-le-feu sans plus attendre. En effet, l'Accord d'Arusha souffre de non-application dans certaines de ses dispositions, précisément à cause de la poursuite de la violence. C'est pour cette raison que la négociation et la signature du cessez-le-feu sont une étape capitale pour accélérer et réussir les multiples réformes à entreprendre.

Le travail à accomplir reste immense, mais il est à notre portée. Le bon fonctionnement des institutions est un gage de succès, et l'expérience au quotidien montre l'engagement sérieux des partenaires politiques; et c'est sur ce constat que se fonde notre optimisme.

S'il est vrai qu'il y a des raisons d'espérer, il est tout aussi vrai que les défis au processus de paix sont réels; ils pourraient compromettre notre marche vers la paix s'ils ne trouvaient pas de solutions satisfaisantes à court terme. La violence que la rébellion continue d'imposer au peuple burundais est non seulement un défi majeur lancé à nous, mais c'est aussi un défi à l'Organisation des Nations Unies dont la mission première est de maintenir la paix dans le monde.

Nous saisissons encore ce moment solennel pour réitérer notre requête à l'ensemble de la communauté internationale afin d'amener la rébellion burundaise à renoncer à la violence. Si la voie diplomatique ne débouche pas, tous les autres moyens doivent être mis à contribution pour empêcher cette rébellion de prendre en otage notre processus de paix piloté aujourd'hui par un Gouvernement issu des négociations et qui jouit désormais de la légitimité internationale. La paix dans la région des Grands Lacs sera, lorsque chaque pays qui la compose vivra en paix. Ici l'effort doit être à la fois individuel et collectif. C'est pourquoi mon pays est prêt à poursuivre sa contribution en créant le meilleur climat avec tous les pays voisins.

Le second défi majeur est l'effort de reconstruction du pays. Après neuf ans de crise, l'économie burundaise a été mise à mal. La population

s'est davantage appauvrie, tous les paramètres économiques ont été déstabilisés, et notre endettement extérieur ne nous permet plus de recourir, comme par le passé, au marché financier international. Ici aussi nous sollicitons nos partenaires traditionnels pour apporter des appuis substantiels à nos efforts de paix. Des promesses ont été faites, notre souhait est qu'elles se réalisent au plus vite. En effet, les opérations de rapatriement des réfugiés, de réinstallation des déplacés, de reconstruction des infrastructures endommagées vont exiger de très importants moyens financiers.

Membres de la communauté humaine, les Burundais suivent également les préoccupations du monde qui, hélas, sont multiples. Des solutions sont constamment envisagées pour y faire face. Pour n'en citer que quelques-unes, le Burundi se félicite de la création d'un Fonds mondial pour la lutte contre le VIH/sida, et demande, à l'instar d'autres pays fortement touchés par la pandémie, les facilités d'accès aux médicaments à un prix abordable, en attendant qu'un jour les chercheurs parviennent à mettre au point un vaccin contre ce fléau, qui menace toute l'humanité et particulièrement l'Afrique. Sur le même registre, ma délégation souscrit à l'idée de créer un fonds mondial de lutte contre la pauvreté, et salue par la même occasion la proposition de mettre sur pied un fonds mondial pour l'environnement.

Plus près de nous encore, nos populations attendent des résultats concrets du récent Sommet mondial de Johannesburg pour le développement durable, au cours duquel la communauté des nations vient de réaffirmer la nécessité d'oeuvrer ensemble pour un développement équitable et viable pour les générations présentes et à venir. Nous saluons également l'établissement du Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. Ceci témoigne sans nul doute de l'engagement des Nations Unies à mieux coordonner et canaliser les efforts en faveur des groupes de pays les plus vulnérables.

Au niveau du continent africain, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique constitue un grand espoir et mérite à ce titre le soutien des institutions financières internationales et de la communauté des donateurs.

À côté de la pauvreté qui touche des millions d'êtres humains, il y a un autre danger redoutable qui est le terrorisme. Une année après les attentats terroristes du 11 septembre 2001 à New York, Washington et en Pennsylvanie, le monde vit encore sous le choc et cherche comment endiguer ce fléau qu'est le terrorisme international. À cet effet, le Burundi s'est engagé à mettre en application les dispositions de la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité qui trace la voie de lutte collective contre le terrorisme.

Les grands défis que sont la pauvreté, la détérioration de l'environnement, le terrorisme international, les conflits armés et les maladies incurables interpellent toutes les nations, riches et pauvres, à prendre conscience que la solidarité internationale s'impose comme un moyen de survie pour tous. L'Organisation des Nations Unies est donc appelée à saisir la mesure de ce défi, notamment en opérant les réformes nécessaires au sein de ses organes, à savoir le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, afin de les rendre complémentaires et plus efficaces dans l'intérêt de tous.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Burundi de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Pierre Buyoya, Président de la République du Burundi, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Álvaro Uribe Vélez, Président de la République de Colombie

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale va entendre une allocution du Président de la République de Colombie.

M. Álvaro Uribe Vélez, Président de la République de Colombie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'ONU à M. Álvaro Uribe Vélez, Président de la Colombie et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Uribe (Colombie) (*parle en espagnol*) : Mes salutations vont à S. E. M. Jan Kavan, de la

République tchèque, Président de cette Assemblée générale, à laquelle je m'adresse pour la première fois.

Non loin d'ici, le 11 septembre fatidique, 2801 citoyens du monde sont morts. En Colombie, la violence fait chaque mois le même nombre de victimes. Quarante-trois millions de Colombiens, peuple pacifique, supportent le poids d'une des plus graves crises humanitaires au monde. La Colombie doit enterrer chaque année 34 000 des siens, victimes de la violence. Nous avons perdu 10 % de nos jeunes. Le pays a enregistré l'an dernier le taux le plus élevé d'homicides dans le monde : 63 pour 100 000 habitants.

Depuis cinq ans, nous avons subi 8 000 actes de destruction collective – chiffre supérieur à celui enregistré dans toutes les autres situations de violence dans le monde; 280 villages ont souffert d'attaques de guérilleros et de paramilitaires, avec de graves conséquences pour la population civile et pour la force publique. L'attentat perpétré lors de mon investiture a tué 21 civils. Deux millions de personnes, dont 40 % d'enfants, ont dû subir un déplacement forcé sous la pression de groupes violents. Cela équivaut à déplacer la population de Washington et de Manhattan en même temps. Depuis cinq ans, 16 500 personnes ont été enlevées. Hier, six enfants l'ont été, et l'un d'eux reste captif.

Les attaques terroristes du 11 septembre ont ému le monde et provoqué une juste condamnation universelle. L'humanité doit frémir face à des attentats tels que ceux commis par des guérilleros le 2 mai à Bojaya, village de 1 000 habitants : 117 personnes réfugiées dans l'église y ont été assassinées.

Cette violence appauvrit toujours plus la population, décourage les investissements, bloque la croissance économique, détourne des ressources précieuses et nous empêche de surmonter notre condition de pays en retard au plan économique et social. Cette violence détruit quatre points du produit intérieur brut de mon pays. Chaque jour se produisent des attaques, des séquestrations et des vols sur les principales routes du pays, ainsi que dans nos principales villes. Imaginez une situation semblable entre Bruxelles et Paris, ou entre New York et Boston.

Aujourd'hui, les Colombiens font un grand effort pour attaquer le problème par des politiques d'ordre public, de réforme de l'État qui combattent la corruption et l'intrigue, par une croissance économique

et un investissement social accru. L'objectif central de notre politique de sécurité démocratique est de rétablir l'autorité de la loi. La sécurité n'a pas pour but de poursuivre des ennemis idéologiques réels ou imaginaires; ni de soutenir un régime de parti unique. La sécurité démocratique a pour but de protéger tous les citoyens en une nation pluraliste, ouverte au débat créatif et fraternel.

La sécurité démocratique s'adresse à tous les Colombiens, afin que les paysans ne soient pas éloignés de leurs parcelles, que les entrepreneurs ne soient pas enlevés, que les journalistes ne soient pas effrayés, que soit respectée la mission des évêques, des prêtres, des nonnes, des ministres du culte et des éducateurs, que les syndicalistes exercent librement leur action, que les dirigeants politiques se déplacent sans peur, que les défenseurs des droits de l'homme se consacrent à leur travail sans menaces.

En tant que commandant civil des forces armées, je m'engage à respecter rigoureusement les droits de l'homme. Sans eux, il y aura peut-être une pacification, mais jamais de réconciliation. Nos mesures d'urgence ne suppriment pas les droits de l'homme, mais exigent que l'on observe des règles. Par exemple, dans la mobilisation des citoyens, pour éviter qu'au nom de la liberté de déplacement on ne continue à transporter des explosifs en vue d'assassiner.

Nous respectons les divergences. La politique de sécurité mise en oeuvre ne vise pas à faire taire la critique mais à lutter contre la violence. Cette politique est irréversible.

En Colombie, le pourcentage de personnel militaire et de police est bas : 3,9 pour 1 000 habitants. New York compte 42 000 policiers. La Colombie tout entière en compte 75 000. Nous devons renforcer la force publique, et nous avons décrété un impôt sur la fortune, que paieront les entreprises et les personnes à revenus élevés. Nous collecterons ainsi environ 1 % de produit intérieur brut supplémentaire.

Pour développer la politique de sécurité démocratique, notre gouvernement en a appelé à la solidarité d'un million de citoyens pour que, volontairement, ils assument la tâche de coopérer avec la force publique et l'administration de la justice. L'appui des citoyens aux institutions légitimes est un élément essentiel de l'état de droit social. C'est l'expression de la solidarité de chaque individu avec sa communauté, sans laquelle l'État perd sa nature

sociale. Il faut que cesse la peur des citoyens face à la guérilla, aux paramilitaires, et que se noue des liens communautaires avec les institutions démocratiques. L'efficacité et la transparence de la force publique dépendent grandement de la coopération citoyenne.

Le problème colombien est un risque pour la stabilité démocratique de la région. Nous avons besoin de l'appui du monde pour le résoudre. Je demande l'aide du monde, parce que mon gouvernement a pris la décision de vaincre le terrorisme et de faire en sorte que ces quatre prochaines années ne soient pas marquées par un nouveau triomphe de la délinquance, ni par une nouvelle preuve de l'hésitation de l'État et de la société face à l'arrogance des malfaiteurs.

Éliminer la source de financement du terrorisme est impératif. C'est pourquoi nous devons vaincre la drogue et les rapt.

L'ONU s'inquiète des armes de destruction massive, et nous partageons cette angoisse. Nous devons absolument comprendre que la drogue a une capacité de destruction massive, comme la plus terrible des armes chimiques.

Nous sommes déterminés à l'éliminer. Nous demandons au monde un engagement semblable. Nous ne pouvons pas continuer sur la voie de décisions et d'actions incomplètes et timides.

Mme Clarke (Barbade), Vice-Présidente, assume la présidence.

Tandis que nous tardons à agir, le terrorisme se livre à une production et à un trafic accru de drogues. Je lance un appel aux États-Membres : Ne envoyez pas vos armes! Éliminez vos marchés de drogues et vos précurseurs chimiques! Aidez-nous en interdisant le survol et en saisissant les drogues qui transitent par les Caraïbes et le Pacifique! Nous avons besoin de ressources pour payer nos fermiers afin qu'ils détruisent les cultures de drogues et réhabilitent les forêts.

La semaine dernière, Carlos Enrique Arenas, un pilote de 29 ans et servant dans la marine colombienne – père d'une fillette de deux ans à peine et dont la femme attend un second enfant – ainsi que son copilote, Roberto Enrique Guardo – père de 3 enfants en bas âge – ont été portés disparus en mer. Leur hélicoptère s'est abîmé en mer après avoir intercepté une vedette qui transportait plus de 2 tonnes de cocaïne. Des sacrifices comme celui-ci exigent le

soutien de tous les pays afin de vaincre le trafic de drogues, car jusqu'à présent, nous n'avons pu saisir que 20 % de toutes les drogues qui sont expédiées depuis notre pays.

Une résolution de l'Organisation des Nations Unies – la résolution 1393 (2001) du Conseil de sécurité – exige le gel des comptes bancaires, des investissements et autres avoirs financiers des personnes qui commettent des actes de terrorisme. Cette résolution est restée lettre morte dans les pays où circule l'argent qui finance les actes terroristes en Colombie.

L'attachement de mon gouvernement à la sécurité ne s'oppose pas au dialogue. Au contraire, nous appelons le dialogue de tous nos vœux. Voilà pourquoi nous avons fait appel aux bons offices des Nations Unies, par l'entremise d'un conseiller spécial du Secrétaire général. Telle est la voie à suivre pour entamer un processus de paix sérieux, un processus qui démarre par l'arrêt de la violence.

La Charte des Nations Unies nous indique que pour dialoguer avec ceux qui se livrent à des actes de terreur, il est indispensable que l'on mette un terme à ces actes. Les souffrances infligées à des milliers de Colombiens par l'enlèvement d'êtres chers – parmi ceux-ci figurent l'ancienne candidate à la présidence Ingrid Betancourt; plusieurs membres du Congrès; plusieurs députés; le Gouverneur de mon département; un ancien Ministre qui a mené une lutte inlassable pour la paix; des membres de la force publique et des centaines de citoyens – nous indiquent qu'il nous faut des actions humanitaires, qui ne servent pas à alimenter la violence mais nous mène plutôt sur la voie de la réconciliation.

Le monde est plein d'analystes du problème colombien, et de critiques de notre société et de nos Gouvernements successifs. Nous avons besoin de moins de rhétorique et plus d'action. Que l'on nous aide vraiment à résoudre le problème. Nous demandons une coopération efficace parce que la violence est financée par le trafic international des stupéfiants et il est perpétré avec des armes qui ne sont pas fabriquées en Colombie.

À l'instar d'autres nations, nous souffrons de la misère, de l'injustice, de la méfiance des investisseurs, d'un endettement élevé et d'un déficit fiscal. Nous avons toujours honoré et nous honorerons toujours nos obligations financières internationales. Nous déplorons

des efforts sans précédent pour geler les dépenses de fonctionnement et accroître les impôts. Mais nous avons besoin d'un soutien économique bilatéral et multilatéral conséquent pour pouvoir investir et créer des emplois – en d'autres termes, commencer à payer la dette sociale. Le triomphe sur la violence permettra la croissance économique et le financement du développement social, ce qui à son tour, consolidera la paix.

Une réflexion s'impose maintenant : une livre de café colombien valait 3 dollars à une époque, alors qu'aujourd'hui elle ne vaut plus guère que 60 cents. Les banques internationales et les agences de coopération doivent doubler leur engagement et leurs ressources en Colombie. L'argent ne servira pas à financer le gaspillage inutile ni à régler les faillites, mais plutôt à investir dans l'intérêt des pauvres, afin d'assurer le réalisme politique.

Les Colombiens sont un peuple digne, travailleur, démocratique, et raisonnable, dont la spontanéité n'a jamais été abolie par le martyre. La nation a la plus solide tradition démocratique, des résultats économiques à long terme reconnus, une base industrielle fortement diversifiée, une structure de production qui s'oriente de plus en plus vers les marchés internationaux, et un énorme potentiel pour les petites entreprises démocratiques.

Avec votre engagement et votre appui, vous les représentants des nations du monde, et avec notre détermination, la Colombie se libérera de l'esclavage de la violence et sera plus prospère et plus juste.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Colombie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Álvaro Uribe Vélez, Président de la République de Colombie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Denis Sassou-Nguesso, Président de la République du Congo

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Congo.

M. Denis Sassou-Nguesso, Président de la République du Congo, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Denis Sassou-Nguesso, Président de la République du Congo, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Sassou-Nguesso : La présente session de l'Assemblée générale s'ouvre dans un contexte qui demeure fortement marqué par le souvenir des douloureux événements qui ont endeuillé les États-Unis, et particulièrement notre ville hôte, il y a tout juste un an. Mes premiers mots seront donc pour m'incliner devant la mémoire des victimes des attentats du 11 septembre 2001. Ce sacrifice nous rappelle cruellement combien notre monde demeure fragile, exposé aux menaces les plus inimaginables. L'humanité a besoin de solidarité, et le peuple congolais réaffirme ici par ma voix, sa solidarité avec le peuple des États-Unis.

L'élection de M. Jan Kavan à la présidence des travaux de la cinquante-septième session est tout à l'honneur de la République tchèque, son beau pays, et à sa réputation d'homme d'État émérite, dont l'expérience et le savoir-faire sauront inspirer et guider nos travaux.

À M. Han Seung-Soo, Président de l'Assemblée à sa cinquante-sixième session, nous adressons nos remerciements les plus vifs pour l'excellent travail réalisé. De la même manière, nous exprimons au Secrétaire général, M. Kofi Annan, nos sentiments de profonde gratitude et nos vœux de succès dans la noble mission qu'il accomplit brillamment à la tête de l'Organisation. Enfin, nous saluons et félicitons la Confédération suisse à l'occasion de son admission au sein de notre Organisation. Il s'agit incontestablement d'un événement majeur pour l'Organisation des Nations Unies, qui continue ainsi à gagner en efficacité.

Il y a deux ans, lors du Sommet du Millénaire tenu ici même, la communauté internationale avait souhaité voir s'instaurer partout dans le monde un climat de paix et de sécurité propice à de larges perspectives de coopération internationale, en vue d'un développement mondial soutenu. Au cours de cette rencontre historique, les dirigeants du monde entier ont adopté une déclaration aux ambitions qui se situaient à la hauteur des enjeux. Ils se sont notamment engagés à réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de la

population mondiale vivant dans des conditions d'extrême pauvreté.

Depuis le Sommet du Millénaire, la communauté internationale a organisé plusieurs réunions dont l'objectif était d'améliorer la vie de nos peuples grâce à des politiques de gestion partagée, de solidarité et de préservation de l'avenir dans les domaines divers qui engagent la responsabilité de nos États. Il convient d'évaluer périodiquement le chemin parcouru. La présente session nous en offre l'occasion.

Le manque de paix, les guerres et l'insécurité minent gravement l'humanité. Aucune région du monde n'est hélas épargnée. Le Moyen-Orient, véritable poudrière, se délite devant nous sous l'effet de la déraison. La communauté internationale devrait s'impliquer davantage dans les pourparlers entre Palestiniens et Israéliens afin de mettre un terme au cycle de violence qui ravage cette partie du monde depuis si longtemps.

Notre propre sous-région, celle qui couvre la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, aux destinées de laquelle nous présidons, a soif de paix et de sécurité. Éprouvée par plusieurs années de guerre et d'instabilité, l'Afrique centrale n'a qu'un souhait : sortir rapidement de cette ornière infernale. À cet égard, il convient que nous saisissons fermement toutes les opportunités qui s'offrent à nous pour renverser définitivement les anciennes tendances.

En Angola, la signature, le 4 avril 2002, d'un Mémoire d'accord additionnel au Protocole de Lusaka est porteuse de leurs d'espoir. Nous saluons la signature de cet accord et lançons, dans le même esprit, un vibrant appel à la communauté internationale afin qu'elle apporte tout son soutien aux populations de ce pays confrontées à la misère.

La situation au Burundi est encore préoccupante malgré la mise en place d'un Gouvernement d'union nationale. Nous demandons aux différentes parties de se surpasser et d'engager des négociations franches susceptibles de donner toutes ses chances à la médiation sud-africaine, que nous encourageons.

S'agissant de la République démocratique du Congo, nous nous félicitons de l'accord de paix du 30 juillet 2002 signé à Pretoria entre les chefs d'État de la République démocratique du Congo et du Rwanda. De même, nous considérons comme une évolution positive l'accord intervenu, il y a quelques jours à Luanda,

entre la République démocratique du Congo et l'Ouganda. En même temps, nous encourageons les efforts du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en République démocratique du Congo qui visent la conclusion d'un accord inclusif impliquant tous les fils et toutes les filles de ce pays frère.

En considération de ce qui précède, je voudrais demander à notre Assemblée d'accorder toute l'attention nécessaire aux activités du Comité consultatif des Nations Unies sur les questions de sécurité en Afrique centrale. Ce Comité vient de tenir sa 18e réunion ministérielle à Bangui, en République centrafricaine, et fera rapport à l'Assemblée au cours des présentes assises. Ses recommandations méritent un large soutien de la part de la communauté internationale. L'Afrique centrale a en effet besoin de retrouver la paix et la stabilité pour jouer le rôle majeur qu'autorisent ses immenses potentialités.

La plupart des conflits qui minent notre planète trouvent leur fondement dans l'extrême pauvreté dont sont victimes les populations, particulièrement dans les pays en développement. Cette pauvreté est ponctuée par le sous-développement avec tous les effets pervers qui les empêchent de s'accommoder au nouveau contexte de l'économie internationale.

C'est dans ce souci, dans le souci d'arrêter l'engrenage de la misère que l'Afrique s'est dotée, comme pour accompagner la nouvelle Union africaine, d'un plan original pour son développement. Il s'agit du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Le NEPAD est la contribution de l'Afrique, qui entend concourir à son propre développement. Ce choix de développement rejoint l'esprit du nouveau partenariat défini en mars 2002 par le Consensus de Monterrey et les objectifs poursuivis par le Sommet mondial de l'alimentation de Rome et le Sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg.

Depuis le 15 octobre 1997, date d'ouverture de la période de transition au Congo, mon pays est à l'heure des grands défis.

Le premier défi a été relevé. Il s'agissait de conduire jusqu'à leur terme la transition et le processus électoral. Cette évolution politique, malgré les écueils et les difficultés, a abouti, grâce à la détermination de peuple congolais, à la mise en place, au cours de cette année 2002, de nouvelles institutions démocratiques, à l'issue d'élections générales libres et régulières.

La réalisation de ce premier objectif nous laisse désormais les coudées franches pour mieux nous attaquer aux autres défis et priorités que sont : le renforcement de la paix et de la sécurité, la consolidation de l'unité nationale, l'approfondissement de la démocratie, la promotion des droits de l'homme, la reconstruction économique, la dynamisation de la coopération internationale.

Notre volonté d'une coopération internationale active et dynamique est illustrée notamment par notre participation effective à la vie multiforme de l'Afrique centrale à travers la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, dont le Congo assure la présidence, par notre vision du devenir commun des peuples de la sous-région et par notre engagement résolu dans le NEPAD.

C'est avec bonheur et conviction qu'il me plaît de traduire ici l'optimisme et l'ambition du Congo, un État qui a retrouvé sa place dans le concert des nations et qui entend la tenir. Un État qui se veut un véritable havre de paix et de bien-être, de prospérité et de modernisme pour les générations présentes et futures.

C'est justement en pensant aux générations d'aujourd'hui et, surtout, à celles de demain que nous avons résolu d'engager, avec cinq autres pays d'Afrique centrale, une grande lutte pour la préservation de la forêt, de la faune et de la biodiversité du grand Bassin du Congo.

Nous saluons la détermination des États-Unis d'Amérique, de la France, de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne, du Japon, de l'Afrique du Sud, des grandes organisations internationales, des organisations non gouvernementales spécialisées et des entreprises forestières, à prendre dans cette initiative dite « Initiative du Bassin du Congo », une place active.

C'est également pour accélérer la mise en oeuvre des objectifs du développement durable et d'un environnement sain que j'engage mon pays à adhérer, dans les prochains mois au Protocole de Kyoto.

L'ambition du Congo est d'être un État qui adhère sans réserve aux principes et valeurs universels des droits de l'homme, de la paix, des libertés fondamentales et de la bonne gouvernance.

Il n'y a aucun doute que cette vision est commune à l'ensemble de nos États. Elle est le fondement de notre Organisation, dont l'objectif

majeur est d'œuvrer pour la paix et la liberté dans le monde.

Inlassablement et résolument, l'ONU doit œuvrer chaque jour pour le triomphe de la paix et de la liberté. Ne l'oublions pas. Et du reste, nous n'avons pas le droit d'oublier que l'ONU a été créée pour « préserver les générations futures du fléau de la guerre ». Elle a été créée essentiellement pour la paix.

La Présidenta par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je souhaite remercier le Président de la République du Congo de la déclaration qu'il vient de faire.

M. Denis Sassou-Nguesso, Président de la République du Congo, est escorté hors de la salle l'Assemblée générale.

Allocution de M. Marc Ravalomanana, Président de la République de Madagascar

La Présidente par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Président de la République de Madagascar.

M. Marc Ravalomanana, Président de la République de Madagascar, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Marc Ravalomanana, Président de la République de Madagascar, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Ravalomanana : La délégation malgache, que j'ai l'honneur de conduire pour la première fois, à cette éminente Assemblée générale, est heureuse de féliciter M. Jan Kavan d'avoir été élu pour diriger les travaux de la présente session et lui souhaite plein succès.

À son prédécesseur, S. E. M. Han Seung-soo, nous exprimons notre sincère appréciation pour avoir mené à bon terme la cinquante-sixième session grâce à son abnégation et sa direction avisée.

Le dévouement de notre Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour la réalisation des objectifs de notre Organisation, reçoit toute notre reconnaissance et notre estime.

L'admission de la Confédération suisse comme nouveau Membre de l'Organisation des Nations Unies est un motif de profonde satisfaction pour Madagascar. Ce pays ami est un exemple vivant d'une société pacifique, multiculturelle fondée sur les valeurs de la démocratie et de la liberté.

Présents aujourd'hui dans le cadre de la commémoration des événements tragiques du 11 septembre 2001, nous exprimons notre solidarité avec le peuple et le Gouvernement des États-Unis. Nous réitérons notre condamnation de tels actes terroristes, dont les conséquences sont incalculables. Phénomène mondial sans frontières, le terrorisme est considéré comme l'ennemi le plus dangereux du nouveau Millénaire. Il peut être éradiqué au moyen d'une coopération internationale harmonieuse.

À cet égard, nous tenons ici à rendre hommage aux efforts de l'ONU, à travers le Comité contre le terrorisme créé par le Conseil de sécurité, pour l'application de sa résolution 1373 (2001). Nous saluons toutes les autres initiatives régionales prises pour combattre ce fléau. Pour lutter contre le terrorisme, un pays comme le nôtre aura besoin d'assistance technique spéciale pour pouvoir appliquer cette résolution de l'ONU, tout autant que les autres traités internationaux.

La persistance des zones de tensions et des conflits dans plusieurs parties du monde, et particulièrement au Moyen-Orient, requiert le renouveau de l'ONU pour la rendre plus efficace et plus apte à répondre aux attentes de la communauté internationale, notamment dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Pour atteindre ces objectifs, nous devons plus que jamais redoubler d'efforts pour rendre le Conseil de sécurité plus démocratique, plus représentatif et plus transparent.

Il ne fait aucun doute que l'Organisation des Nations Unies nous fournit le cadre idéal pour créer les conditions qui engagent États et peuples à préférer la paix à la guerre. À cet égard, Madagascar voudrait féliciter le Timor-Leste pour son indépendance, suite à la lutte héroïque menée par son peuple et les efforts entrepris par l'ONU pour rétablir la paix dans ce pays.

De plus, Madagascar encourage les efforts de médiation entrepris par l'ONU dans le règlement des conflits dans certains pays d'Afrique. Dans cette

optique, je voudrais réitérer la profonde gratitude du peuple malgache pour la part que l'ONU a accepté de prendre pour le règlement du différend post-électoral qu'a connu Madagascar. Désormais, un vent nouveau, empreint d'espoir, souffle à Madagascar.

Nous sommes convaincus que le développement durable exige la consolidation de l'État de droit et l'instauration de la bonne gouvernance. Pour ce faire, le nouveau régime prend toutes les mesures appropriées pour une gestion saine et rationnelle des finances publiques et de l'aide internationale. Madagascar a placé la lutte contre la corruption au plus haut rang de ses priorités. Nous avons également pris l'initiative de veiller à ce qu'une politique percutante soit élaborée et appliquée pour attaquer ce mal sur tous les fronts. Madagascar soutient la résolution 55/61 par laquelle notre Assemblée générale a décidé de créer un conseil spécial chargé de négocier le futur instrument juridique contre la corruption. Notre pays souhaite la conclusion d'un tel instrument dans un avenir proche, afin de pouvoir combler les lacunes dans son système juridique en la matière. Nous attendons avec beaucoup d'intérêt la tenue d'une conférence de haut niveau pour la signature de la convention contre la corruption en 2003, au Mexique.

Le développement rapide et durable de Madagascar constitue l'objectif majeur et fondamental du pouvoir actuel, afin de sortir le pays de l'ornière de la pauvreté, source d'instabilité et d'érosion des valeurs démocratiques. Dans ce sens, Madagascar s'engage désormais dans une politique volontariste orientée vers le redressement en vue d'une croissance rapide et soutenue de son économie, dans laquelle le secteur privé jouera un rôle moteur.

Selon notre vision, la clef du développement est le partenariat entre secteur public et secteur privé, où le Gouvernement travaille de concert avec les sociétés privées et les organisations non gouvernementales au seul bénéfice du peuple. Nous invitons les compagnies privées à investir à Madagascar. Le retour de ces investissements leur sera bénéfique tout autant qu'au peuple malgache.

Composante essentielle du développement et de la paix, l'éducation figure au rang des priorités de nos priorités : les enfants malgaches devront vivre pleinement dans le monde du XXI^e siècle, marqué par la haute technologie de l'information et de la communication. Ainsi, Madagascar se félicite de

l'adoption de la résolution 56/258 de l'Assemblée générale relative à la convocation du Sommet mondial sur la société de l'information en 2003 et en 2005. La communauté mondiale aura alors une occasion unique de débattre de l'information et de la mise en valeur des possibilités offertes par les technologies numériques, en particulier en Afrique et dans les pays les moins avancés.

Nous sommes prêts à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour remettre le pays sur les rails du développement. Cela se fera avec l'appui de la communauté internationale dans le cadre d'une coopération mutuellement avantageuse.

Je saisis cette opportunité pour exprimer notre gratitude et notre reconnaissance à tous les partenaires de développement de Madagascar, bilatéraux, régionaux et multilatéraux, pour leur contribution précieuse à la relance des activités économiques dans notre pays.

Face aux multiples défis de notre époque, dominés par la pauvreté et le sous-développement, la coopération internationale n'est plus un choix; c'est une nécessité impérieuse pour la survie de l'humanité. Les éléments qui nous diminuent en tant qu'êtres humains – pauvreté, VIH/sida, famine, analphabétisme – ne peuvent être éliminés sans esprit de solidarité garantissant un futur meilleur de toute l'humanité. N'oublions pas que le préambule de notre Charte est l'annonce d'une humanité nouvelle avec des peuples et des êtres humains qui vivent dans la dignité et la sécurité. À cette fin, ils doivent avoir accès aux droits humains fondamentaux : le droit aux soins de santé, le droit à l'éducation et à la culture, le droit à des revenus décents. La mission qui nous incombe, de réduire la pauvreté partout dans le monde, est devenue aujourd'hui plus importante et plus urgente que jamais.

Le ralentissement de l'activité économique à l'échelle planétaire, suite aux attaques du 11 septembre 2001, a aggravé la paupérisation et plongé des millions d'individus dans le dénuement. Dans ce sombre tableau, la mondialisation pourrait jouer un rôle moteur dans la lutte contre la pauvreté, à condition d'offrir aux pays du Nord et à ceux du Sud les mêmes chances de développement.

Pour que la mondialisation profite réellement à l'humanité, elle doit prendre en considération les intérêts de tous les pays du monde, dans une économie internationale de partage.

L'interdépendance mondiale et une meilleure coopération économique internationale doivent être entièrement acceptées si l'on veut réaliser les objectifs fixés dans la Déclaration du Millénaire. Une prise de conscience collective pour sceller un véritable partenariat pour le développement est indispensable pour faire de cet objectif une réalité. Dans cet esprit, Madagascar se félicite du consensus dégagé lors de la Conférence internationale sur le financement du développement, tenue à Monterrey.

Dans la même optique, Madagascar exhorte la communauté internationale à apporter un appui ferme et concret au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, plus connu sous le sigle du NEPAD, tant sur le plan bilatéral que multilatéral. Souhaitant donner une place de choix au secteur privé dans le développement, Madagascar adhère totalement et sans réserve aux principes et objectifs qui sous-tendent le NEPAD. J'entends, dans les tout prochains mois, faire de Madagascar un des pays phares du NEPAD, car je crois sincèrement à la bonne gouvernance, au développement des infrastructures, à l'éducation, aux nouvelles technologies, à la maîtrise de l'énergie, à l'accès au marché des pays développés, et à la protection de l'environnement.

Les conclusions alarmantes d'un rapport du Programme des Nations Unies pour l'environnement intitulé « L'avenir de l'environnement en Afrique », ainsi que les désastres météorologiques survenus récemment en Europe centrale et en Asie, demandent de la communauté internationale un nouveau code d'éthique pour la conservation et la protection effectives de l'environnement. Notre gouvernement fera de la protection de notre précieux environnement une des priorités de nos priorités. De plus, Madagascar souhaite que le Sommet mondial pour le développement durable, organisé il y a quelques jours à Johannesburg, donne une impulsion nouvelle à notre détermination collective d'offrir à tous les pays les chances de se développer d'une manière profitable à leurs habitants, à leur environnement et à notre patrimoine commun qui est la terre.

Selon certains standards, Madagascar est un pays pauvre. Cependant, il est riche en ressources naturelles uniques, riche en ressources humaines éduquées. Et surtout, sa population est attachée à la démocratie, aux valeurs familiales et à la croyance en Dieu.

Aujourd'hui, nous exprimons notre souhait de collaborer avec l'Organisation des Nations Unies en tant que partenaire pour la reconstruction de Madagascar. En travaillant en partenariat, nous assurerons à notre pays un futur empreint d'espoir. Et le monde entier nous reconnaîtra par nos forces et non par nos faiblesses.

De concert avec la famille des Nations Unies, Madagascar est prête à apporter sa contribution pour édifier un village planétaire dans lequel tous les pays recevront la même considération et disposeront des mêmes possibilités de plein développement, conditions indispensables à l'instauration d'une paix durable.

La Présidente par intérim (parle en anglais) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Madagascar de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Marc Ravalomanana, Président de la République de Madagascar, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 9 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de M. Atal Behari Vajpayee, Premier Ministre de la République de l'Inde

La Présidente par intérim (parle en anglais) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de l'Inde.

M. Atal Behari Vajpayee, Premier Ministre de la République de l'Inde, est escorté à la tribune.

La Présidente par intérim (parle en anglais) :
J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à M. Atal Behari Vajpayee, Premier Ministre de la République de l'Inde, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Vajpayee (Inde) (parle en hindi; interprétation en anglais assurée par la délégation) :
Je félicite M. Kavan à l'occasion de son élection à la présidence de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale. Je présente aussi mes meilleurs vœux au Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour la première année de son deuxième mandat.

Il y a deux jours, nous avons commémoré le premier anniversaire d'un événement tragique qui avait

axé la conscience collective du monde sur le terrorisme international. Le terrorisme n'est pas né le 11 septembre, mais ce jour là, il est impudemment fait apparu sur la scène internationale, exhibant son immunité à l'égard de la distance et de la puissance.

Comme pays qui a connu les déprédations du terrorisme pendant des décennies, l'Inde a compati à la douleur du peuple des États-Unis, admire sa résistance aux conséquences et appuyé la décision courageuse de contrer le terrorisme à sa source même.

La communauté internationale a pris des mesures collectives dans le cadre de l'effort mondial visant à lutter contre le terrorisme et à en juguler les forces vives. La résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité contient l'essentiel de ces décisions. Le Comité contre le terrorisme du Conseil doit maintenant aller au-delà de la compilation de l'information et de l'assistance juridique pour contraindre les États connus pour parrainer, héberger, financer, armer ou former les terroristes à en respecter les décisions.

Dans notre région d'Asie du Sud, le chantage nucléaire est apparu ces derniers mois comme une nouvelle flèche dans le carquois du terrorisme d'État. De sombres menaces ont été proférées contre l'Inde, selon lesquelles les mesures qu'elle a prises pour éliminer le terrorisme transfrontalier risquaient de provoquer une guerre nucléaire. Succomber à ce terrorisme nucléaire flagrant signifierait oublier les leçons amères de la tragédie du 11 septembre.

Pour ce qui est de l'Inde, nous avons précisé à maintes reprises que personne dans notre pays ne souhaite une guerre, classique ou autre. Nous ne cherchons à nous emparer d'aucun territoire. Mais chacun en Inde veut ardemment qu'il soit mis fin au terrorisme transfrontalier qui a coûté des milliers de vies innocentes et privé des générations entières de leur droit à une existence pacifique, en ayant une activité sociale et économique normale. Nous sommes résolus à y mettre un terme par tous les moyens dont nous disposons. Nous ne voulons pas qu'il subsiste le moindre doute à cet égard.

Hier, fait extraordinaire, nous avons entendu proclamer ici, à cette Assemblée, que le meurtre brutal de civils innocents dans le Jammu-et-Cachemire serait en fait une lutte pour la liberté, et que les prochaines élections dans cet État sont une supercherie car elles ne peuvent remplacer un plébiscite réclamé depuis plus de 50 ans. Il faut vouloir prendre la logique

à contresens pour croire que le massacre d'innocents est un instrument de liberté et que les élections sont un symbole de tromperie et de répression. Si les élections sont une simple duperie, pourquoi les terroristes sont-ils entraînés et s'infiltrent-ils en Inde sous le commandement de l'Inter-Services Intelligence Agency du Pakistan pour y assassiner les candidats et pour intimider les électeurs?

Si le Pakistan estime être un partenaire essentiel dans la coalition internationale contre le terrorisme, comment peut-il continuer à user du terrorisme comme instrument de politique d'État contre l'Inde?

M. Nguyen Dy Nien (Viet Nam), Vice-Président, assume la présidence.

Comment la coalition internationale peut-elle fermer les yeux sur des massacres commandités par le Pakistan de milliers d'innocents, y compris des femmes et des enfants, aux fins d'encourager une curieuse forme d'autodétermination? Ceux qui parlent des causes sous-jacentes ou profondes du terrorisme offrent des alibis aux terroristes et les absolvent de leurs actes odieux, comme les attentats du 11 septembre contre les États-Unis ou l'attaque du 13 décembre contre notre Parlement.

Hier, nous avons entendu une allégation à l'évidence erronée et intéressée selon laquelle en Inde, les musulmans et d'autres minorités sont la cible des extrémistes hindous. Avec 150 millions de musulmans, l'Inde a la deuxième plus large population musulmane du monde, plus importante que celle du Pakistan. Nous sommes fiers du caractère multireligieux de notre société. Témoigner le même respect à toutes les croyances et ne faire aucune discrimination sur la base de la religion non seulement relève de nos obligations constitutionnelles, mais, comme chacun sait, constitue le trait caractéristique de la civilisation et de la culture indiennes.

Nous devons reconnaître que le fossé séparant le Nord et le Sud en matière de développement s'élargit et se creuse quotidiennement. Les défis auxquels nous sommes confrontés sont redoutables, et il n'y a pas d'autre choix que de voir tous les pays du monde unir leurs forces pour y faire face.

Ces 10 dernières années, 10 millions de personnes par an ont grossi les rangs des pauvres. Un quart de la population mondiale vit dans une pauvreté extrême.

Il nous faut trouver chaque année 24 milliards de dollars pour les investir dans les pays pauvres si nous voulons réaliser l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation de réduction de moitié, d'ici à 2015, du nombre de personnes dans le monde souffrant de la faim.

La persistance de la pauvreté généralisée, alors qu'une petite catégorie sociale accapare une richesse inimaginable, est totalement inacceptable. Le XXI^e siècle dispose de tous les moyens pour rompre avec ce triste fardeau des siècles passés. Ce qui manque aux pays développés, c'est la volonté politique de répondre honnêtement et rapidement aux besoins légitimes des pays en développement, particulièrement des pays les moins avancés.

Les changements climatiques mondiaux dont souffrent le plus les pauvres, quoi qu'ils y contribuent le moins, jettent plus encore une ombre sur ce sombre tableau du développement. Les récents inondations et incendies de forêts en Europe sont un signe avant-coureur que les pays d'Asie et d'Afrique ne sont pas les seules victimes de la furie d'un environnement dégradé. L'atmosphère et la biosphère de la planète ne connaissent pas de frontières. La communauté mondiale est face à un dilemme : soit nous prenons des mesures urgentes pour protéger l'environnement soit nous devons nous préparer à faire face à des catastrophes naturelles bien pires encore.

Au début du mois, le Sommet de Johannesburg pour le développement durable a débattu des liens entre la pauvreté, le commerce, l'environnement, la gouvernance nationale, internationale et des entreprises et les flux financiers mondiaux. Le Sommet a produit des résultats encourageants qui restent bien en deçà des exigences de notre temps.

Il est devenu absolument impératif de comprendre les besoins en matière de développement humain et d'y répondre dans leur totalité, et non pas séparément. Il est déconcertant que les autoroutes du développement soient encombrées par la circulation bruyante et incontrôlée du matérialisme et son parent tapageur, la consommation à outrance. Les valeurs humaines sont devenues des spectateurs muets dans la plupart des activités politiques, économiques et sociales.

L'issue de ce déséquilibre entre nos besoins matériels et non matériels ne saurait être propice à l'humanité. En revanche, si nous sommes guidés par la

compassion, la bienveillance, la sympathie pour tous les êtres humains, la coopération et d'autres valeurs humaines, nous sommes tenus de trouver des solutions justes à tous les problèmes de notre planète.

L'humanité réclame une intégration harmonieuse des dimensions économiques, sociales, politiques, écologiques et spirituelles du développement. Cette tâche nécessite la coopération la plus étroite entre les nations et les communautés et une volonté de tirer le meilleur de toutes les traditions culturelles et spirituelles du monde. L'ONU doit prendre des initiatives plus novatrices et ambitieuses dans ce sens.

Devant cette Assemblée, il y a moins d'un an, et au Congrès des États-Unis l'année d'avant, j'avais proposé que l'Inde coordonne un dialogue mondial global sur le développement. Je réitère cette proposition aujourd'hui. Pour réaliser les objectifs de développement que nous nous sommes fixés pour 2015, ce dialogue s'avère urgent.

Puisque que nous nous retrouvons une fois encore à l'Organisation des Nations Unies, à l'heure des défis nouveaux et multiples, il nous faut réfléchir à notre attachement commun à la Charte, à ses buts et ses principes. Le sentiment qui prédomine, en particulier dans les pays les plus pauvres et les plus faibles, est que les réponses aux questions ayant des incidences profondes paraissent souvent arbitraires et contradictoires.

Notre destin commun est en jeu. Le monde a besoin d'un multilatéralisme collectif. Il a besoin de l'ONU, du rassemblement de toutes ses nations pour travailler ensemble à l'élaboration d'une perspective commune et collective.

Les conflits éclatent quand il n'y a pas d'esprit de démocratie à l'intérieur des nations et entre elles. Un cadre démocratique véritable nous permettra de respecter les points de vue divers, d'apprécier la diversité et de façonner des solutions qui répondent aux aspirations des peuples.

L'expérience de l'Inde en tant que nation extrêmement peuplée et diverse montre comment les problèmes complexes peuvent être traités dans un cadre constitutionnel et démocratique.

Ces valeurs doivent être constamment encouragées dans nos sociétés pour que les générations futures soient au moins débarrassées du fléau de la

pauvreté, de l'intolérance, de l'obscurantisme et de l'extrémisme religieux.

Les sociétés démocratiques sont bien moins exposées aux idéologies fondées sur la violence ou les aspirations militaristes puisqu'elles ne gardent pas constamment le doigt sur la gâchette. Nous devons être vigilants face aux menaces à la démocratie dans le monde que font peser les forces qui y sont opposées, qu'elles soient issues des idéologies politiques fondamentalistes ou des dogmes religieux extrémistes.

Nous sommes tous conscients des défis qui nous attendent. La majorité d'entre nous conviennent qu'un ordre mondial stable doit reposer sur les quatre piliers solides que sont la paix, la sécurité, le développement durable et la démocratie. Nous devons veiller à ce que chaque pilier soit robuste et résistant.

Nous sommes conscients de notre responsabilité collective. C'est le bond entre cette compréhension théorique et sa réalisation pratique que nous négligeons souvent de faire. Nous ne pouvons plus nous permettre d'échouer. Les générations futures ne nous le pardonneraient pas.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République de l'Inde de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Atal Behari Vajpayee, Premier Ministre de la République de l'Inde, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Junichiro Koizumi, Premier Ministre du Japon

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Junichiro Koizumi, Premier Ministre du Japon.

M. Junichiro Koizumi, Premier Ministre du Japon, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir d'accueillir S. E. M. Junichiro Koizumi, Premier Ministre du Japon, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Koizumi (Japon) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord féliciter M. Jan Kavan pour son accession à la présidence de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale. Par ailleurs, je rends un profond hommage à M. Han Seung-soo, Président

de l'Assemblée générale à sa précédente session, pour la manière dont il a assumé la direction des débats.

En cette occasion, j'ai grand plaisir à féliciter la Suisse d'être devenue Membre de l'Organisation des Nations Unies. Mes félicitations s'adressent également à la République démocratique de Timor-Leste, qui a déclaré son indépendance le 20 mai. Le Japon soutient chaleureusement son admission à l'ONU.

La cloche de la paix qui se trouve dans le jardin du Siège de l'ONU a été offerte aux Nations Unies en 1954 par le peuple japonais. Une prière pour la paix dans le monde l'accompagnait. Chaque année la cloche retentit pour que la paix s'installe dans le monde. Le très beau son de la cloche qui a été fabriquée à partir de pièces de monnaie recueillies dans le monde entier nous rappelle ce que représente l'Organisation des Nations Unies.

Pour assurer la paix mondiale et la prospérité nous devons harmoniser un éventail d'efforts qui comprennent non seulement des mesures de nature militaire, mais aussi des initiatives permettant de régler les problèmes posés par la pauvreté et d'établir les infrastructures sociales qui permettront de mettre fin aux violations des droits de l'homme. L'ONU doit être une instance où les contributions de chaque État sans exception sont consolidées et appliquées de la façon la plus efficace possible. Aucun État ni organisme ne peut à lui seul parvenir à cet résultat. Seule l'Organisation des Nations Unies est capable de s'acquitter d'une tâche aussi noble.

À cet égard, je souhaiterais évoquer la question de l'Iraq, qui préoccupe gravement la communauté internationale. L'Iraq doit se conformer à toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. L'Iraq doit, en particulier, permettre des inspections immédiates et inconditionnelles et liquider toutes les armes de destruction massive. Il importe que la communauté internationale continue de collaborer et de procéder avec plus de vigueur à des efforts diplomatiques par le biais de l'ONU. Ce faisant, nous devons nous efforcer d'adopter les résolutions nécessaires et pertinentes du Conseil de sécurité aussitôt que possible.

Le terrorisme demeure une question d'une importance vitale. Aujourd'hui, en plus du terrorisme, je souhaiterais aborder d'autres grands défis que l'ONU doit relever et décrire la contribution du Japon dans ces domaines, notamment, la consolidation de la

paix et l'édification de la nation, l'environnement et le développement et le désarmement nucléaire. J'aborderai également mes idées en ce qui concerne la réforme de l'ONU, réforme essentielle si l'on veut que l'Organisation relève ces défis avec succès.

Le premier défi est la lutte contre le terrorisme. Tout de suite après les attentats terroristes du 11 septembre, je me suis rendu sur le lieu de la tragédie. J'ai vu de mes propres yeux l'ampleur des destructions et je suis resté muet face à l'énormité des attaques terroristes. Le 11 septembre constitue un défi non seulement pour les États-Unis mais également pour toute l'humanité. La prévention et l'éradication du terrorisme représentent une tâche importante pour l'Organisation des Nations Unies et, bien sûr, pour tous les États Membres.

Le Japon invite tous les États à adhérer aux conventions internationales relatives au terrorisme. Il importe de mettre au point des normes internationales dans ce domaine, telles une convention globale sur le terrorisme international et une convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire. On ne saurait tolérer que les terroristes trouvent des refuges. Le Japon renforcera ses mesures nationales de lutte contre le terrorisme. En consultation étroite avec le Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité, nous échangerons les connaissances et l'expérience dont nous disposons en matière de mesures contre le terrorisme avec les États qui en ont besoin. Le Japon répondra aux menaces de recours possible à des armes de destruction massive dans le cadre d'actes de terrorisme en associant activement ses efforts à ceux de la communauté internationale pour prévenir la prolifération de ces armes.

Le deuxième défi à relever est la consolidation de la paix et l'édification de la nation. Le Japon accorde beaucoup d'importance à l'offre d'une assistance après les conflits pour la consolidation de la paix et l'édification de la nation afin d'éviter une réapparition des conflits. Ayant mis au point un mécanisme lui permettant de coopérer efficacement dans des domaines plus vastes, le Japon a abordé une nouvelle étape dans sa coopération avec les opérations de maintien de la paix. Cette attitude positive se manifeste par le déploiement depuis le mois de février de 690 troupes appartenant aux forces d'autodéfense, qui se présentent essentiellement sous forme d'une équipe d'ingénieurs qui a été incorporée à l'opération de

maintien de la paix au Timor-Leste. Le Japon renforcera sa coopération dans d'autres domaines également, tels que le déminage, la réhabilitation de l'infrastructure, les élections et la création de systèmes de sécurité interne.

Le Président assume de nouveau la présidence.

En ce qui concerne l'Afghanistan, lors de la Conférence internationale sur l'aide à la reconstruction de l'Afghanistan qui s'est tenue à Tokyo au mois de janvier, le Japon s'est efforcé de consolider la détermination de la communauté internationale. Nous préparons actuellement un programme pour faciliter la démobilisation et la réinsertion des anciens combattants, qui donnera forme à notre projet intitulé « Register for Peace ». Mon pays contribue aussi à la reconstruction régionale en mettant au point un projet d'assistance pour la réinstallation des réfugiés et des personnes déplacées dans des régions telles que celle de Kandahar.

Au Moyen-Orient, il est essentiel que la vision d'une coexistence pacifique entre Israël et un État palestinien indépendant se concrétise aussi rapidement que possible. Le Japon contribuera à la réforme de l'Autorité palestinienne afin que le peuple palestinien puisse établir un nouvel État. Nous le ferons en particulier en offrant une assistance technique à la démocratisation. Les élections palestiniennes sont la première étape vers l'édification de la nation, et je crois que la communauté internationale devrait offrir son assistance pour assurer le succès de ces élections. Néanmoins, mettre fin au cercle vicieux de la violence demeure notre mission la plus urgente. Le Japon condamne résolument les actes terroristes perpétrés par des extrémistes palestiniens et exhorte vigoureusement Israël à retirer immédiatement ses troupes jusqu'à la ligne de septembre 2000, à mettre fin à ses opérations militaires et à lever les bouclages économiques dans les zones autonomes.

En Afrique, la paix et la stabilité sont des conditions préalables au développement. Nous sommes encouragés par les mouvements positifs à l'oeuvre dans ce continent, tels que la réalisation de la paix en Angola et le cessez-le-feu partiel au Soudan. Le Japon appuiera activement les efforts des États africains pour régler les conflits et consolider la paix.

Le troisième défi à relever est la réalisation simultanée de la protection de l'environnement et du développement. À cette fin, il est de toute évidence

important d'utiliser toutes les ressources financières disponibles et de mettre en valeur les ressources humaines qui sont le moteur de l'édification de la nation. Cela dit, la prise en charge de ce processus par les pays en développement et leur partenariat avec la communauté internationale, à l'appui de ce principe de prise en charge, sont également fondamentaux.

À cet égard, nous nous félicitons du développement du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et de la création de l'Union africaine, manifestations de la responsabilisation des pays africains. Afin d'aider à renforcer tant cette responsabilisation que le partenariat avec la communauté internationale, et faisant fond sur le succès du Sommet mondial de Johannesburg pour le développement durable, le Japon organisera en octobre 2003 la troisième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD III). De plus, dans le cadre de la recherche d'un développement durable, il accueillera à Kyoto, en mars 2003, une Conférence internationale de niveau ministériel sur l'eau. Il continuera de participer activement à des actions mondiales pour la protection et le développement de l'environnement, en fournissant ses compétences et en prenant des mesures concrètes.

Quatrièmement, je voudrais aborder le sujet du désarmement nucléaire. Je pense que le Japon, en tant que seul pays dans l'histoire de l'humanité à avoir subi la dévastation nucléaire, a un rôle important à jouer dans le désarmement, et dans la non-prolifération nucléaires. Il poursuivra ses efforts pour un monde pacifique et sûr, à l'abri des armes nucléaires, aussi rapidement que possible. À cette fin, nous introduirons un projet de résolution intitulé « Vers l'élimination totale des armes nucléaires », lors de cette session de l'Assemblée générale, et nous redoublerons nos efforts pour la prompt entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais d'armes nucléaires.

Lorsque nous abordons ces problèmes, nous devons nous assurer que les diverses mesures prises par les États Membres sont efficacement coordonnées. L'ONU doit donner une impulsion dans ce domaine. Tous les États Membres doivent apporter un nouvel élan à l'ONU en renforçant son fonctionnement par des réformes. L'an prochain, le débat sur la réforme du Conseil de sécurité entrera dans sa dixième année. Je pense que nous devrions à présent nous concentrer sur le nombre de sièges au sein d'un Conseil de sécurité élargi. Le Japon a l'intention d'y travailler résolument.

À cet égard, je rappelle à tous les États Membres la question de la clause de l'État ennemi, absurde vestige du XXe siècle qui demeure dans la Charte des Nations Unies.

Depuis mon accession à la charge de Premier Ministre en avril 2001, j'ai lancé une série de réformes afin de permettre au Japon de bien faire face à cette ère nouvelle. L'ONU doit également continuer à se réformer face aux nouvelles situations dans le monde, en révisant constamment son organisation et ses fonctions. Le programme des réformes est déjà présent dans la Déclaration du Millénaire. Si nous voulons réaliser les objectifs contenus dans la Déclaration, afin de créer un monde plus pacifique, prospère et juste, tous les États Membres devront réitérer leur détermination de réaliser la réforme de l'ONU et de prendre des mesures à cette fin. Le Japon fera le maximum pour s'assurer que l'ONU est en mesure de relever les défis du XXIème siècle.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Japon de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Junichiro Koizumi, Premier Ministre du Japon, est escorté de la tribune.

Allocution de Sir Anerood Jugnauth, Premier Ministre de la République de Maurice

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Maurice.

Sir Anerood Jugnauth, Premier Ministre de Maurice, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à M. Anerood Jugnauth, Premier Ministre de la République de Maurice, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Anerood Jugnauth (Maurice) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, c'est pour moi un immense plaisir que de prendre la parole devant la cinquante-septième session de l'Assemblée générale, sous votre direction compétente. Je voudrais, au nom de ma délégation, vous transmettre nos félicitations les plus sincères pour votre accession à la présidence de la présente session. Je tiens à vous assurer du soutien et

de la coopération de ma délégation tout au long de votre mandat.

Je tiens aussi à transmettre mes remerciements à S. E. M. Han Seung-soo, de la République de Corée, pour la façon remarquable dont il a mené les travaux de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale. Le Secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan, mérite aussi notre reconnaissance pour ses initiatives louables et stimulantes sur la réalisation des objectifs de notre Organisation.

Nous sommes heureux de voir que la Confédération suisse et Timor-Leste viennent d'entrer dans la communauté des Membres de l'ONU. Le Timor-Leste est la preuve brillante de l'aptitude du système des Nations Unies à soutenir le droit à l'indépendance d'une nation dans l'adversité.

Les atrocités terroristes du 11 septembre ne s'effaceront jamais de notre conscience collective, et les souffrances et la peine de ce jour restent en nous. L'infrastructure perfectionnée des organisations terroristes utilisée pour causer cette monstruosité doit être démantelée, à tout prix. Il nous incombe, pour nous-mêmes et pour les futures générations, de mobiliser toute notre énergie et nos efforts pour que cela ne se reproduise jamais, où que ce soit.

Maurice s'engage à rester pleinement actif dans la coalition mondiale contre le terrorisme, et nous continuerons, ensemble, avec d'autres États, à prendre toutes les mesures nécessaires, au niveau national, régional et international, afin que le fléau du terrorisme ne montre jamais sa face à des civils et des pays sans méfiance. Nous avons bien conscience de la réalité terrifiante qu'aucun pays n'est ni ne sera jamais à l'abri, tant que la guerre contre le terrorisme ne sera pas totalement gagnée. Nous condamnons aussi les infiltrations transfrontières, qui doivent cesser, et que l'on doit faire cesser.

La menace du terrorisme international a accru la nécessité de mesures collectives en vue de protéger la paix et la sécurité dans le monde. En unissant nos efforts pour lutter contre le terrorisme, nous devrions aussi travailler au désarmement mondial, et à l'élimination complète des armes de destruction massive, dans des délais déterminés. Ma délégation réitère son appel pour la prompt réunion à bref délai d'une conférence sur le désarmement nucléaire.

Le mandat de Maurice en tant que membre élu non permanent du Conseil de sécurité prendra fin en décembre de cette année. Au Conseil, Maurice a joué un rôle déterminant pour la création d'un groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique. Il a fait des recommandations positives et constructives, qui ont recueilli l'adhésion du Conseil de sécurité.

Contrairement aux années précédentes, alors que l'Assemblée générale entendait une litanie d'histoires terrifiantes concernant l'Afrique, je suis heureux de pouvoir dire que des progrès substantiels et positifs y ont lieu. Une ère nouvelle s'ouvre pour l'Afrique, avec la réalisation brutale que, sans une stabilité et une paix durables, il n'y aura pas de développement durable.

Nous félicitons les dirigeants africains qui n'ont épargné aucun effort dans la recherche de solutions africaines aux conflits et aux crises en Afrique. L'Accord de Pretoria entre les Présidents Kabila et Kagame représente un progrès décisif dans le processus de paix dans la région des Grands Lacs. Nous sommes conscients que la mise en oeuvre de l'Accord sera difficile. Nous sommes cependant confiants que la communauté internationale offrira toute l'assistance nécessaire aux dirigeants de la région auront besoin pour une mise en oeuvre harmonieuse.

Avec les nouveaux faits encourageants survenus en Angola, les élections générales couronnées de succès en Sierra Leone, le règlement du problème frontalier entre l'Érythrée et l'Éthiopie et les progrès faits dans la mise en oeuvre de l'Accord de paix et de réconciliation d'Arusha pour le Burundi, il y a des que certains des grands conflits en Afrique sont en train d'être réglés.

Alors que l'Afrique se lance sur la voie de la paix, nous voulons souligner le rôle crucial joué par l'Autorité intergouvernementale pour le développement, la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest et la Communauté de développement de l'Afrique australe dans la recherche constante d'un règlement négocié aux conflits dans nos différentes sous-régions. Cela incite à l'optimisme, et il est agréable de constater que les jours les plus sombres pour l'Afrique s'estompent.

Notre région, l'océan Indien, qui a connu récemment des périodes tumultueuses, est de nouveau à même de retrouver le chemin de la stabilité et du développement. Nous saluons le retour de la loi

constitutionnelle aux Comores et la consolidation des institutions démocratiques dans ce pays. Nous nous félicitons également de la formation d'un Gouvernement de réconciliation nationale à Madagascar et des efforts en cours pour réparer les dégâts que la crise récente a causé dans ce pays. Maurice restera étroitement associée aux pays de la région pour renforcer davantage la coopération régionale.

Le lancement de l'Union africaine à Durban, en Afrique du Sud, le 9 juillet de cette année a certainement été une occasion historique pleine d'émotion. La naissance de l'Union africaine annonce une nouvelle ère de transformations politiques, économiques et sociales dans notre continent. Le continent est plus que jamais déterminé à décider de son destin, et à s'attaquer de façon globale aux problèmes brûlants de la pauvreté, de la faim, de la maladie et du sous-développement qui ont débilité des millions d'Africains au fil des années. L'Union africaine a suscité des attentes que nous, en tant que dirigeants, sommes déterminés à honorer. L'Union africaine pourra réagir favorablement aux défis auxquels elle se heurte, tout en tirant le maximum des possibilités qui s'offrent pour améliorer la vie des peuples du continent. À cet égard, la décision des pays africains d'assumer la responsabilité du maintien de la paix sur le continent doit être encouragée. Puisque le fardeau du maintien de la paix doit être réparti équitablement, je suis heureux d'annoncer que Maurice contribuera à la police civile des Nations Unies dans les opérations de maintien de la paix après les conflits.

En plus du lancement de l'Union africaine, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, élaboré par le continent, est un autre chapitre dans le développement de la grande réussite du continent africain. Le NEPAD engage l'Afrique à fonder une culture forte et durable de démocratie, de respect des droits de l'homme et d'obligation redditionnelle pour le continent. En fait, le Mécanisme d'examen par les pairs africains est un mécanisme crédible pour encourager les perspectives de normes et de règles internationalement reconnues en matière de bonne gouvernance.

La mise en place de la Cour pénale internationale (CPI) est un tournant dans la quête de l'humanité pour qu'un terme soit mis à l'impunité et pour que soient traduits en justice les responsables de crimes contre l'humanité, de génocide et de crimes internationaux.

La CPI est l'institution la plus importante de ce millénaire, et il incombe à la communauté internationale de l'appuyer pleinement.

Au mois de mai de cette année, durant la session extraordinaire consacrée aux enfants, Maurice a eu la possibilité de s'associer aux efforts internationaux visant à fournir une protection efficace à tous les enfants partout dans le monde. Les enfants qui ont pris la parole devant l'Assemblée ont prononcé des paroles d'une grande portée que nul ne pourra, ou ne devrait, pas oublier. L'avenir leur appartient, et c'est en leur nom que nous devons assurer le développement durable de notre planète, la seule dont nous disposons. Mon pays veillera à que les principes, buts et mesures débattues lors de cette session extraordinaire soient intégrés dans les divers programmes de protection de l'enfance.

La paix ne règne toujours pas au Moyen-Orient. Le nombre des victimes s'accroît chaque jour, mais nous sommes encouragés par les signaux envoyés tant par les dirigeants israéliens que par les dirigeants palestiniens. Notre vision du Moyen-Orient consiste en la création à brève échéance d'un État palestinien vivant côte à côte avec Israël sur la base de frontières sûres et reconnues. Les Palestiniens doivent également avoir un mécanisme d'État respectant les normes fondamentales du système démocratique, avec la responsabilité et l'obligation redditionnelle de la part des dirigeants. C'est aux Palestiniens seuls qu'incombe le droit absolu d'élire leurs dirigeants lorsque les élections se dérouleront en janvier 2003.

Nous demandons instamment aux autorités irakiennes de respecter pleinement et sans condition préalable les résolutions du Conseil de sécurité afin de permettre aux équipes d'inspection des armements d'accomplir leur mandat.

Les petits États insulaires en développement sont un groupe particulièrement vulnérable de pays du fait des contraintes naturelles et structurelles qui leur sont propres. La Banque mondiale, le Commonwealth, la Conférence internationale des Nations Unies sur le financement du développement, qui s'est tenue à Monterrey, au Mexique ainsi que le Sommet mondial pour le développement durable, qui a eu lieu récemment à Johannesburg, en Afrique du Sud, ont tous reconnu que si on ne traite pas efficacement ces contraintes, elles compromettront les perspectives de commerce et de développement de ces pays, les

marginalisant encore davantage. Nous attendons avec intérêt les recommandations spécifiques et concrètes pour que l'on se prononce à cet égard à la cinquième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, prévue en septembre 2003 au Mexique.

Le Sommet mondial pour le développement durable s'est penché sur la question fondamentale, qui est de savoir quel monde nous souhaitons pour nous-mêmes et pour les générations futures. Les inondations catastrophiques récentes en Europe et en Asie, ainsi que les sécheresses dans de nombreuses régions d'Afrique – notamment l'Afrique australe, où près de 13 millions de personnes risquent la famine – sont un rappel brutal de la fragilité de l'écosystème de notre planète. Le Sommet mondial pour le développement durable a fait prendre conscience au monde entier des ravages que la nature peut provoquer si des mesures draconiennes ne sont pas prises immédiatement pour corriger ce déséquilibre écologique.

(l'orateur poursuit en français)

Le neuvième Sommet de La Francophonie, que le Liban accueillera le mois prochain et qui se tiendra sur le thème du « dialogue des cultures », permettra sans nul doute à la communauté francophone de favoriser le partage entre différentes cultures dans le but de maintenir la paix, la sécurité et la démocratie.

(l'orateur reprend en anglais)

Maurice réaffirme la souveraineté légitime sur l'Archipel Chagos, y compris l'île de Diego Garcia, qui a été détachée par le Royaume-Uni du territoire de Maurice avant notre indépendance. Nous lançons de nouveau un appel à l'ancienne puissance coloniale, à savoir le Royaume-Uni, pour que les pourparlers qui ont lieu soient accélérés afin de régler rapidement cette question. Les personnes originaires de Maurice qui ont été déplacées de l'Archipel Chagos continuent de demander que l'on remédie aux violations graves des droits de l'homme qu'elles ont subies. Nous appuyons leurs efforts en ce sens.

Nous demandons instamment au Gouvernement français de travailler au règlement du différend concernant l'île de Tromelin, sur laquelle Maurice a la souveraineté.

Enfin, Maurice reste convaincue que le système des Nations Unies reste le meilleur garant de la paix et de la sécurité internationales.

Le cadre dans lequel l'ONU organise la sécurité collective des États n'est peut-être pas parfait, mais c'est au moins un cadre qui a été mis à l'épreuve et qui nous sert relativement bien depuis plus de 50 ans. Oeuvrer sur la base de la neutralité des règles et principes est bien préférable aux vicissitudes de l'empirisme. Nous devons aussi veiller aux liens qui existent entre diverses situations, et prions donc la communauté internationale de respecter le principe d'égalité de traitement dans tous les cas.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République de Maurice de l'allocation qu'il vient de prononcer.

Sir Anerood Jugnauth, Premier Ministre de la République de Maurice, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Silvio Berlusconi, Premier Ministre de la République italienne

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République italienne.

M. Silvio Berlusconi, Premier Ministre de la République italienne, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Silvio Berlusconi, Premier Ministre de la République italienne, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Berlusconi (Italie) (*parle en anglais*) : Une année s'est écoulée depuis l'attaque terroriste contre les États-Unis, attaque qui a infligé de terribles blessures à la ville qui nous accueille aujourd'hui. En frappant cette ville, cette nation, cette démocratie, les terroristes comptaient frapper au coeur de toute la communauté des nations et des peuples respectueuse de l'ONU et des valeurs qu'elle symbolise.

Mais ils n'ont pas atteint leur objectif, et au contraire, leurs actes barbares ont suscité en nous tous une volonté commune de réagir. Au lieu de nous diviser, ils nous ont unis, et c'est unis, que nous comptons répondre à toute nouvelle menace sur la sécurité mondiale.

La lutte contre le terrorisme est le défi capital que nous devons affronter aujourd'hui afin de défendre les

valeurs humaines – valeurs de liberté, de paix, de justice et de développement que nous partageons tous.

L'ONU est au premier rang de ce combat. Nous savons que cette bataille sera longue et ardue, et c'est pourquoi nous devons maintenir la cohésion et la détermination que nous avons manifestées jusqu'à ici.

Mais nous sommes fermement convaincus que cette bataille peut être gagnée. Hier, le Président Bush a rappelé les responsabilités que nous partageons tous pour défendre la liberté, qui est le plus grand bien dont découlent tous les autres. Le terrorisme trouve un terrain fertile partout où il n'y a ni liberté ni démocratie, mais là où règnent la faim, le malheur et le désespoir.

Pour vaincre le terrorisme, nous devons mondialiser la liberté et la démocratie. Afin d'éliminer le terrorisme, nous devons promouvoir un développement économique sans frontière – un développement durable pour tous.

Dès le départ, mon pays a participé à cette lutte, et il continuera de le faire jusqu'au bout en renforçant notre coopération dans les domaines militaire, financier, judiciaire, ainsi qu'en matière de police et de renseignements, car cette coopération a déjà donné des résultats importants. Mais nous oeuvrons également à éliminer la pauvreté et la maladie. Nous nous sommes engagés à verser 0,39 % de notre produit intérieur brut aux pays les moins avancés, et nous avons l'intention d'arriver jusqu'à 0,7 %.

Le continent africain est essentiel à notre effort. Il représente un défi pour notre conscience et une épreuve pour notre capacité d'aider ses pays à prendre part à un véritable développement sans frontières.

Le plan d'action du Groupe des Huit pour l'Afrique, lancé à Gênes sous la présidence de l'Italie et approuvé au Canada, répond au besoin d'une nouvelle forme de solidarité entre les pays les plus industrialisés et ceux qui comptent prendre les rênes de leur avenir.

Mais augmenter l'aide financière ne suffit plus. Au Sommet de Kananaskis, nous avons présenté un plan d'action dont le but était d'établir des normes communes de gouvernance, à commencer par notre initiative de « gouvernement électronique », c'est-à-dire un modèle universel totalement informatisé et numérique de comptabilité publique et

d'administration publique et de ses fonctions essentielles.

L'adoption de ce modèle universel, qui respecte l'identité, les traditions et la culture de chaque pays, pourrait avoir plusieurs effets positifs : une comptabilité publique claire et transparente; des lois et règlements clairs correspondant à l'état de droit; des services plus efficaces pour les citoyens et les entreprises; une plus grande efficacité dans l'administration publique et, surtout, plus de démocratie. Ceci déclencherà un « cercle de vertu », et les pays donateurs auront enfin la certitude que leur assistance parvient bien aux populations qui en ont besoin.

À la réunion du Groupe des Huit, trois phases ont été énoncées à cet égard. Au cours de la première étape, les pays qui souhaitent adopter ce système recevront l'assistance nécessaire. À la fin de cette phase, qui pourrait durer trois ou quatre ans, nous pourrions passer à une deuxième phase où l'adoption du système universel deviendra une condition pour tous les pays demandeurs d'une aide au développement.

Enfin, il pourrait y avoir une troisième phase où nous pourrions demander aux pays les plus industrialisés d'élaborer un partenariat spécial avec des pays précis, en s'engageant à mettre en oeuvre des projets spécifiques.

Nous sommes également convaincus que l'aide publique devrait être complétée par une aide privée. À Kananaskis, nous avons fait une proposition novatrice dite « dé-taxe » en vertu de laquelle des particuliers pourraient allouer 1 à 2 % de leurs dépenses à la mise en oeuvre de projets concrets tels que des écoles, des hôpitaux ou des systèmes d'adduction d'eau dans des pays pauvres.

À Gênes, nous avons également lancé le plan « Éducation pour tous », ainsi que le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, auquel l'Italie a promis de faire une contribution substantielle.

Mais les pays pauvres doivent également se voir soulager du fardeau de la dette afin que soient libérées les ressources dont ils ont besoin pour leur croissance. C'est pourquoi l'Italie a déjà annulé 1 milliard de dollars de dette et en annulera bientôt 4 milliards de plus, jusqu'à élimination complète.

Notre attachement à l'Organisation des Nations Unies est clair sur tous les fronts. La contribution de l'Italie au budget ordinaire de l'Organisation est la sixième plus importante de tous les pays et l'Italie est également l'un des plus importants fournisseurs de contingents de l'ONU : près de 10 000 militaires italiens sont déployés dans le monde entier, des Balkans à l'Afghanistan, pour maintenir la paix et la sécurité. Nous continuerons dans cette voie convaincus qu'il n'est pas de problème que nous ne puissions résoudre si nous restons unis dans notre détermination.

Alors que nous parlons aujourd'hui, le principal défi pour l'ONU et pour notre système de valeurs est représenté par le régime qui gouverne l'Iraq, et la façon dont il fait systématiquement fi de toutes les résolutions de l'ONU. Il est indispensable de réagir pour préserver la communauté internationale du danger que représente une accumulation excessive d'armes de destruction massive.

Comme l'a dit si clairement le Président Bush, ce que nous devons faire aujourd'hui, c'est justement réagir à ce défi répété lancé à l'ONU et à la volonté de la communauté internationale. Nous devons employer tous les moyens diplomatiques et politiques à notre disposition pour corriger cette situation. Mais si les choses ne changent pas substantiellement, il sera nécessaire d'agir dans le cadre des Nations Unies pour préserver la sécurité mondiale face à une menace réelle.

La leçon que l'on peut tirer du 11 septembre est que si la précipitation peut engendrer la négligence, tout retard à prendre des mesures peut être lourd de conséquences. En cas d'attentats terroristes ou de menaces à la paix provenant de réseaux ou de régimes qui veulent détruire nos modes de vie et nos démocraties libérales, les démocraties ont non seulement le droit mais également le devoir de se défendre.

Je voudrais maintenant attirer l'attention sur le Moyen-Orient. L'Italie soutient le plan de campagne élaboré par l'Union européenne, ainsi que l'action du Quatuor et la convocation rapide d'une conférence internationale en vue d'assurer la coexistence pacifique de deux États indépendants à l'intérieur de frontières sûres.

Tout d'abord, l'escalade de la violence doit prendre fin, à commencer par les attaques terroristes. La tenue d'élections libres et équitables fera progresser

le processus de réforme démocratique de l'Autorité nationale palestinienne. Mais une paix durable n'est pas envisageable tant que l'on n'aura pas réduit le fossé économique entre les Israéliens et les Palestiniens et que l'on ne donnera pas aux Palestiniens un espoir réaliste en matière d'emplois et de développement. C'est dans cette optique que l'Italie a présenté un plan visant à reconstruire et soutenir l'économie palestinienne. L'Italie a déjà proposé d'accueillir les négociations et la conférence de paix.

Nous sommes des hommes et des femmes de paix. Nous sommes convaincus que l'on ne peut laisser ce siècle nouveau à la merci de la folie criminelle et du fanatisme. Nous sommes déterminés à lutter contre le terrorisme, et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour éradiquer ce fléau et pour protéger notre sécurité et notre avenir. Nous consacrerons nos efforts à la construction d'une paix juste et véritable, la seule paix qui vaille pour les hommes justes et libres.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre de la République italienne de sa déclaration.

M. Silvio Berlusconi, Premier Ministre de la République italienne, est escorté de la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Alexander Downer, Ministre des affaires étrangères de l'Australie.

M. Downer (Australie) (*parle en anglais*) : J'aimerais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection en tant que présidente de l'Assemblée générale à sa cinquante-septième session. Je suis également heureux d'accueillir la Suisse en tant que nouveau Membre de l'ONU.

Je voudrais également signaler deux autres événements notables : la naissance de l'Union africaine et la création du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Tous deux suscitent un réel espoir de voir l'avènement d'une ère nouvelle de stabilité politique et de croissance économique en Afrique.

Nous nous retrouvons pour cette session de l'Assemblée générale dans le triste souvenir des attentats terroristes perpétrés contre cette magnifique ville il y a un an, dans une attaque caractérisée contre les valeurs des grandes civilisations représentées ici aujourd'hui, valeurs fondamentales de la Charte des Nations Unies et de cette Organisation.

Nous pouvons trouver quelque réconfort dans la réponse mûrement délibérée et résolue apportée par la communauté internationale au terrorisme international. La coalition antiterroriste, menée par les États-Unis, rejoints par d'autres comme l'Australie, a déjà bien travaillé. Le réseau Al-Qaida, en Afghanistan, a été mis hors d'état de nuire. Le régime des Talibans a été vaincu. Le monde est désormais plus sûr, et plus humain.

Mais on ne saurait éliminer le terrorisme par la seule action militaire. Ensemble, nous devons couper tout appui – financier ou autre – au terrorisme. Nous devons en stopper les commanditaires et les bailleurs de fonds et faire face ensemble à cette menace insidieuse. La riposte décisive de l'ONU aux événements du 11 septembre, consacrée dans la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité, a permis de mettre en place un cadre dans lequel les États Membres peuvent agir de concert pour réprimer, poursuivre et punir les actes de terrorisme et le financement du terrorisme.

Tous les États Membres doivent mettre en oeuvre les engagements pris dans la résolution 1373 (2001). L'Australie a, quant à elle, renforcé son cadre législatif, policier et judiciaire de lutte contre le terrorisme. Nous sommes parties à 10 des 12 instruments antiterroristes en vigueur et nous allons en ratifier un onzième au cours de ce mois. L'Australie aide également d'autres pays de la région Asie-Pacifique à s'acquitter de leurs obligations.

Nous sommes confrontés à une autre menace grave à la paix et la sécurité internationales, qui représente un défi à l'autorité même de l'ONU. Depuis plus de 10 ans, l'Iraq fait fi des obligations juridiquement contraignantes qui lui exigent de divulguer et d'éliminer ses programmes d'armes de destruction massive. L'Iraq a défié les résolutions de l'ONU, les inspections de l'ONU et les sanctions de l'ONU et n'a pas tenu compte de 23 des 27 obligations imposées par l'ONU dans le cadre de 16 résolutions différentes du Conseil de sécurité. Le Secrétaire général s'est montré patient, souple et assidu dans ses efforts pour faire amener l'Iraq à respecter les résolutions du Conseil, mais l'Iraq a refusé de collaborer aux efforts déployés par l'ONU pour démanteler ses programmes d'armes de destruction massive.

Tant qu'il ne l'aura pas fait, l'Iraq restera une grave menace pour ses voisins et pour le monde. L'agression attestée de l'Iraq contre ses voisins et l'emploi qu'il a déjà fait d'armes chimiques soulignent la gravité de la menace qu'il représente. De graves soucis persistent quant aux capacités actuelles de l'Iraq.

Jusqu'en 1998, les inspecteurs de l'ONU avaient réalisé un bon travail pour trouver et détruire le programme d'armes de destruction massive de l'Iraq. Mais le travail de la Commission spéciale des Nations Unies sur le désarmement iraquien (UNSCOM) n'a jamais achevé ses travaux parce qu'en 1998, l'Iraq a mis les inspecteurs à la porte. Quatre ans plus tard, il y a de fortes chances que l'Iraq s'efforce de reconstruire ses programmes d'armes biologiques et chimiques. Des questions graves se posent en outre quant à son programme d'armes nucléaires.

Il faut trouver une solution à ce problème. L'Iraq doit donner aux inspecteurs des Nations Unies un accès immédiat, sans condition, sans entrave et complet aux zones, aux installations, à l'équipement, aux documents et aux responsables iraqiens. Bref, l'Iraq doit remplir toutes ses obligations au titre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Si l'Iraq n'a rien à cacher, il n'a rien à craindre. En fait, en accédant à ces exigences, l'Iraq et son peuple auront tout à gagner.

Je tiens à être très net : le refus persistant et flagrant de l'Iraq est un défi direct à l'ONU, à l'autorité du Conseil de sécurité, au droit international et à la volonté de la communauté internationale. Nous ne pouvons pas rester passifs et laisser l'Iraq nous narguer.

Nous ne pouvons permettre que des négociations laborieuses affaiblissent, voire paralysent les efforts déployés pour écarter la crainte des armes de destruction massive iraqiennes. Il importe que nous fassions preuve d'une vraie détermination collective pour défendre l'autorité du Conseil de sécurité et faire que les résolutions sur l'Iraq soient pleinement mises en oeuvre. Faute de quoi, si nous permettons à l'Iraq de chercher à se procurer ces armes ignobles, nous devons bientôt nous interroger sur notre carence.

La menace terroriste a rendu le désarmement et les objectifs de non-prolifération encore plus urgents. Elle exige de notre part un effort renouvelé pour juguler la diffusion des armes de destruction massive –

vers des acteurs tant étatiques que non étatiques. Nous ne pouvons pas ignorer que des groupes terroristes tentent de développer et d'utiliser des armes biologiques, chimiques ou nucléaires.

L'Australie entend, pour sa part, s'attacher à des mesures concrètes et efficaces par le biais international des traités sur les régimes de non-prolifération et des dispositifs des contrôles des exportations. Ces régimes et dispositifs ont donné des résultats tangibles sur le plan de la sécurité et doivent être fermement appuyés.

Il faut aussi faire face à d'autres défis transnationaux : pas seulement au terrorisme mais également aux crimes transnationaux, notamment le trafic d'armes, de stupéfiants et de personnes. Les crimes transnationaux menacent tous les pays. Ils exigent une coopération de notre part en matière de police, de renseignements et de contrôles financiers – un peu comme dans la guerre au terrorisme.

Le trafic des personnes est en particulier un véritable problème transnational. Cette entreprise criminelle lucrative sape le système international de protection des réfugiés et les programmes légaux de migration qui ont permis à des millions de construire des vies nouvelles et prospères dans des pays comme l'Australie. Lutter contre le trafic des personnes est particulièrement important pour l'Australie et la région de l'Asie et du Pacifique. Cette année, l'Australie a accueilli avec l'Indonésie une conférence ministérielle régionale. Les ministres de 38 pays s'y sont engagés à mettre un terme aux agissements cruels de ceux qui se livrent à la traite des personnes. Nous avons convenu que d'abord, il importait de légiférer pour en faire un crime grave. Nous devons faire beaucoup plus et l'Australie se félicite de la discussion et de l'action internationales sur la question, notamment dans le cadre du système de l'ONU.

L'Australie se réjouit du fait que la Cour pénale internationale se soit ajoutée au cadre juridique international. Cela illustre la coopération internationale positive qui complètera les efforts des États pour en finir avec l'impunité dont jouissent les auteurs des pires violations du droit international humanitaire.

Les travaux de l'ONU au Timor oriental illustrent parfaitement la manière dont elle peut, et doit, faire la différence – dans ce cas, en réagissant à une crise humanitaire. Nous avons célébré l'indépendance du Timor oriental en mai. Nous allons bientôt pouvoir l'accueillir en tant que nouveau Membre des Nations

Unies. C'est grâce à la détermination et au courage des Timorais de l'Est que nous sommes parvenus à ce résultat. L'ONU et les missions autorisées ont également contribué au retour de la stabilité et de l'ordre. Elles ont également redonné foi dans l'avenir.

Je félicite le Secrétaire général et le Conseil de sécurité d'avoir donné à la Mission des Nations Unies au Timor oriental l'appui indispensable, pas seulement pour le maintien de la paix de l'ordre mais également pour la mise en place d'une gouvernance stable au Timor oriental. L'appui international soutenu de l'ONU sera essentiel pendant les premières années du Timor oriental. L'Australie est déterminée à offrir cet appui. Je voudrais rendre hommage à Sergio Vieira de Mello pour ses efforts au Timor oriental et le féliciter de sa nomination comme Haut Commissaire aux droits de l'homme des Nations Unies.

Le VIH/sida est un problème mondial qui déchire notre société et menace le développement économique des continents. La session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/sida en juin de l'an dernier a fait prendre conscience aux États Membres de leurs responsabilités pour susciter des réactions nationales et régionales au virus. L'Australie a accueilli une réunion ministérielle régionale à Melbourne en octobre 2001. Les ministres ont convenu de mettre au point des stratégies de lutte contre le VIH/sida, d'échanger leur expérience et de coopérer dans les domaines prioritaires. Nous avons aidé à mettre en place un Forum du leadership Asie-Pacifique sur le VIH/sida et le développement pour instaurer une plus grande coopération dans la région et nous nous félicitons de la nomination d'un envoyé régional des Nations Unies pour le VIH/sida.

L'ONU a un programme chargé. Elle ne peut cependant – ni ne doit – tenter de tout faire. Pour faire une différence, elle doit être sélective et se concentrer sur l'essentiel afin d'harmoniser ses activités à ses capacités et aux priorités fixées par nous, les États Membres. La Déclaration du Millénaire nous a fixé des priorités claires et convenues. La Conférence de Monterrey sur le financement du développement et le Sommet mondial de Johannesburg sur le développement durable les ont développées, nous fournissant un cadre pour donner forme à nos travaux et les orienter. Il nous faut aussi relancer et réformer la manière dont les organes essentiels de l'Organisation – l'Assemblée générale, le Conseil économique et social, le Conseil de sécurité – fonctionnent. Le Conseil de

sécurité devrait en particulier être réformé en élargissant sa composition.

Nous devons également réfléchir aux liens entre ces organes et le Secrétariat car le temps, c'est de l'argent et les services de conférence et les rapports du Secrétaire général sont onéreux. La capacité ou la volonté des États Membres de fournir des ressources ne sont pas illimitées. Il convient donc de voir comment mieux utiliser les mécanismes de l'ONU en tant qu'organes de contrôle – notamment l'Assemblée et le Conseil économique et social et nous sommes particulièrement préoccupés par le fait que les grandes conférences de l'ONU soient devenues si vastes et pesantes que l'on perd parfois de vue leurs objectifs fondamentaux.

L'Australie appuie fermement le processus de réformes proposé par le Secrétaire général pour son deuxième mandat. C'est là une occasion unique de traiter de ces questions et de « ré-équiper » l'Organisation à partir de ses points forts. En tant qu'États Membres, nous sommes l'Organisation des Nations Unies. Elle existe pour servir nos intérêts collectifs.

Elle doit réagir avec précision aux défis et menaces de l'heure et ses organes clefs doivent fonctionner efficacement. Nous devons continuer d'oeuvrer ensemble vers nos objectifs. Je suis convaincu qu'ensemble nous réussirons.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Conseiller fédéral et Ministre des affaires étrangères de la Suisse, S. E. M. Joseph Deiss.

M. Deiss (Suisse) : Plus que jamais, les peuples du monde doivent faire preuve de solidarité. L'ONU est l'incarnation de la solidarité mondiale. En y adhérant, la Suisse adresse aux Membres un message de solidarité et de paix. J'en suis heureux et fier.

Je m'associe aux remerciements exprimés mardi passé par le Président de la Confédération, M. Kaspar Villiger, à l'occasion de l'admission de la Suisse à l'Organisation des Nations Unies. À mon tour, j'exprime ma gratitude à tous les Membres pour l'accueil chaleureux réservé à mon pays. La Suisse se sent la bienvenue, nous nous sentons chez nous.

Je remercie également de tout coeur le Secrétaire général, M. Kofi Annan. Par sa sincérité et par sa

sagesse, il a contribué à convaincre le peuple suisse de la nécessité de rejoindre les Nations Unies.

Je tiens aussi à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection. J'ai eu l'occasion, dans le passé, d'apprécier vos qualités et vos talents. Je sais qu'ils seront pleinement mis au service de l'ONU. La Suisse se réjouit de travailler avec vous au succès de cette session de l'Assemblée générale.

Les Suisses et les Suissesses ont décidé d'adhérer à l'ONU. Ils ont ainsi dit « oui » à une collaboration accrue avec l'ONU. Ils ont dit « oui » à un renforcement de notre engagement international, et ils ont dit « oui » à davantage de responsabilités dans la solution des défis auxquels est confrontée l'humanité.

En ce début du XXI^e siècle, ces défis sont immenses. Une pauvreté indicible règne dans certaines régions du monde. Des crises et des guerres accablent tous les continents. Les réfugiés se comptent par millions. Le terrorisme montre sa face hideuse. Des réseaux criminels exploitent des êtres humains, se livrent à des trafics honteux d'armes et de drogue. De nouvelles maladies font leur apparition et, jour après jour, nous détruisons l'équilibre naturel de notre planète.

À tous ces défis, il n'y a pas de réponse simple, mais il y a un lieu, un lieu de rassemblement où nous pouvons trouver ensemble des solutions et ce sont les Nations Unies. Le monde a besoin d'une ONU forte car c'est la seule organisation universelle qui a un champ d'action global. Seule l'ONU peut mener une réflexion globale sur les problèmes de l'humanité. Seule l'ONU peut créer un consensus entre États en vue de poursuivre des objectifs communs. Et enfin, comme l'a souligné le Secrétaire général, seule l'ONU peut conférer une légitimité internationale à des principes ou à une décision d'agir.

La Suisse a adhéré à l'ONU en tant que pays neutre et elle entend le rester. Notre statut de neutralité ne limite cependant en rien notre volonté de coopérer. Au contraire, elle est un atout dans notre engagement au service de la paix. Notre adhésion n'est pas une rupture mais une confirmation de notre politique extérieure.

« La Confédération suisse – et je cite ici notre Constitution – s'engage en faveur d'un ordre international juste et pacifique ». Or, le premier but de l'Organisation des Nations Unies est justement de

maintenir la paix et la sécurité internationales. L'ONU est donc pour la Suisse un cadre idéal pour remplir cette mission fondamentale. En tant que Membre de l'ONU, la Suisse s'engagera résolument en faveur de la paix et de la sécurité internationales. Cet engagement vaut d'abord vis-à-vis des conflits armés. La dynamique des conflits d'aujourd'hui requiert des processus de paix multidimensionnels. Pour réussir, nous devons agir en parallèle sur plusieurs plans – militaire, diplomatique, humanitaire et économique. Il faut associer aussi tous les acteurs intéressés. Cela exige un important effort de coordination, et la Suisse y contribuera.

Les problèmes de sécurité doivent cependant aussi être abordés dans une perspective plus large, celle de la sécurité humaine. Les habitants de ce monde doivent pouvoir vivre sans craindre ni la guerre ni la faim ni l'arbitraire. Nous devons protéger en particulier les individus et les groupes vulnérables. La Suisse continuera donc à s'engager pour une meilleure sécurité humaine, notamment en luttant contre le recrutement des enfants soldats, contre les mines antipersonnel et contre la prolifération des armes de petit calibre.

Dans ce contexte, je salue l'appel du Secrétaire général à utiliser pleinement les institutions multilatérales. Cet appel vaut en particulier pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il n'y a qu'une seule source de légitimité à l'emploi de la force, celle que procure l'ONU.

L'Iraq a été évoqué à plusieurs reprises ces derniers jours. Il y a indéniablement une nécessité d'agir et d'agir avec détermination afin d'assurer la mise en oeuvre des résolutions de l'ONU. Mais il faut agir ensemble, au sein de l'ONU. Seule l'ONU peut conférer une légitimité internationale à une action à l'encontre de l'Iraq.

La Suisse est convaincue que la paix et le développement ne sont durables que lorsqu'ils vont de pair avec la liberté, la démocratie et le respect des droits de l'homme. La dignité humaine est un bien particulièrement précieux. Elle doit être protégée, toujours, en tous lieux. Cette conviction, nous la défendrons aussi au sein de l'ONU, jusqu'au bout et sans concession. Aussi longtemps que des hommes et des femmes seront exploités, que des enfants seront maltraités, tant que la peine de mort sera appliquée, la

Suisse y verra une atteinte à la dignité humaine et elle se battra pour la faire cesser.

Lors de l'Assemblée générale de cette année, nous nous engagerons en particulier pour l'adoption du Protocole facultatif à la Convention contre la torture. Ce protocole est nécessaire pour assurer une meilleure protection des détenus contre la torture et les mauvais traitements. C'est pour cela que nous l'appuyons depuis des années.

En tant qu'État dépositaire des Conventions de Genève et de ses Protocoles additionnels, la Suisse considère qu'elle a une responsabilité particulière à promouvoir leur diffusion et à encourager leur respect. Au sein de l'ONU, nous continuerons de militer sans répit pour cette cause du droit humanitaire. Dans cette optique, la Suisse a soumis à divers pays concernés par le conflit au Proche-Orient une proposition en vue d'une meilleure application du droit humanitaire. Nous préconisons deux instruments : d'une part, un mécanisme de dialogue à travers lequel les parties pourraient régler les problèmes d'application du droit international humanitaire; d'autre part, un mécanisme d'observation du respect du droit humanitaire.

Nous sommes aussi convaincus que la Cour pénale internationale permettra une meilleure affirmation du droit international humanitaire. Cette nouvelle Cour est essentielle dans la lutte contre les violations graves des droits fondamentaux de la personne humaine. Nous veillerons donc à ce que son efficacité soit préservée et nous poursuivrons notre effort de persuasion auprès de ceux qui n'ont pas encore signé le Statut de Rome.

Il y a deux jours, nous avons commémoré les tragiques événements qui ont frappé l'année passée les États-Unis et le monde. Les causes directes et indirectes du terrorisme doivent être éradiquées. Je pense par exemple à l'injustice, au non-respect des minorités et à la pauvreté. Cela fait partie des objectifs de notre coopération au développement et de notre politique de promotion des droits de l'homme.

L'éradication de la pauvreté et le développement durable demeurent le grand défi de l'humanité. Nous l'avons vu une fois de plus à Johannesburg. C'est un défi global, qui exige une stratégie globale, une solidarité globale. Autrement dit, cela exige de la part des institutions onusiennes une action coordonnée. Cela exige aussi une collaboration accrue entre l'ONU, les banques de développement ainsi que les autres

acteurs de la société civile et du secteur privé. La coopération au développement doit être coordonnée. La Suisse participera à ce renforcement de la coordination, qui est indispensable pour que nos efforts aient le succès qu'ils méritent.

La lutte contre la pauvreté implique aussi un échange accru des connaissances et un meilleur transfert des technologies. La Suisse est très impliquée dans la préparation du Sommet mondial de la société de l'information, dont la première phase se déroulera à Genève en 2003. Le défi majeur de ce Sommet, c'est précisément le clivage entre le Nord et le Sud dans l'accès aux nouvelles technologies de l'information. Je demande donc à tous d'oeuvrer activement au succès de cette conférence.

Cela m'amène à évoquer Genève, la Genève internationale qui constitue un lien aussi étroit qu'ancien entre mon pays et les Nations Unies. La Suisse est fière et reconnaissante de pouvoir abriter le Siège européen de l'Organisation des Nations Unies ainsi que de nombreuses organisations spécialisées. Genève est le principal centre international pour le désarmement, l'assistance humanitaire, le développement social, la promotion des droits humains

et la protection de l'environnement. Cela me réjouit, car ce sont des thèmes que les Suisses ont particulièrement à coeur. Mais cela implique aussi une responsabilité : celle d'offrir aux organisations internationales des conditions optimales de travail et de séjour. Là aussi, vous pourrez compter sur la Suisse.

Avant notre adhésion, l'ONU était déjà une Organisation universelle. Mais avec la Suisse, et bientôt avec le Timor-Leste, l'ONU sera peut-être encore un peu plus universelle. L'ONU est le forum mondial par excellence. La Suisse lui accordera son plein soutien – dans l'intérêt de l'humanité, dans l'intérêt de « nous, peuples des Nations Unies ».

La séance est levée à 13 h 25.